

RAPPORT ANNUEL

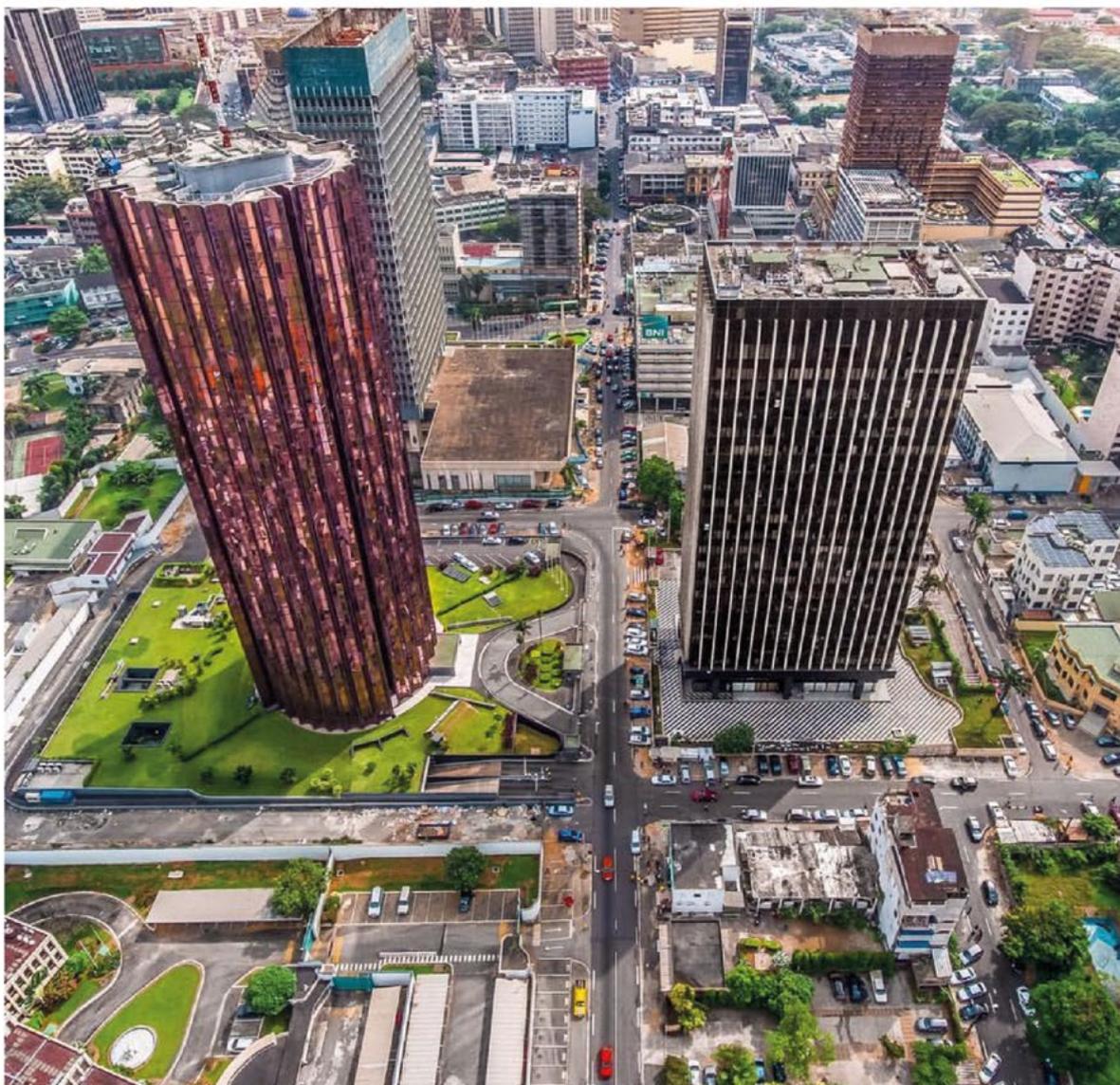
2022

**Objectif
PERFORMANCE**



RAPPORT D'ACTIVITÉ

BNI



2022

SOMMAIRE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	08
LE COMITE DE DIRECTION	11
LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	15
LES FAITS MARQUANTS.....	19
L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....	21
LES ETATS FINANCIERS	35
LE COMPTE DE RESULTATS	41
LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	49
LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	53

LE MOT DU **PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'année 2022 a été dominée par les tensions géopolitiques qui ont profondément perturbé le fonctionnement de l'économie mondiale. En effet, après plusieurs années de politiques monétaires accommodantes puis non conventionnelles, pour juguler une crise financière majeure, les principales banques centrales ont été confrontées au péril inflationniste dont l'ampleur a été exacerbée par la guerre russo-ukrainienne. Face au dilemme lutte contre l'inflation et reprise économique, les autorités monétaires ne disposaient plus de marge de manœuvre.

En raison de la persistance de l'inflation et du resserrement des politiques monétaires, la croissance mondiale est restée faible dans l'ensemble. Les pays de la sous-région de l'UMOA n'ont pas échappé à cette évolution, bien que dans une proportion moindre.

Malgré un environnement international hostile, l'économie ivoirienne a fait preuve d'une forte résilience puisqu'elle a progressé de 6,7% contre une moyenne d'environ 5,2% pour les états de l'UEMOA et 3,6% pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, selon le FMI, grâce aux importantes mesures de soutien à l'économie mises en place par

les autorités. Le secteur bancaire ivoirien a pu ainsi poursuivre des activités sans perturbation majeure.

La Banque Nationale d'Investissement qui entamait la seconde phase de son plan stratégique couvrant la période 2022-2026 a poursuivi sa croissance amorcée dès 2019 tout en respectant le dispositif réglementaire et prudentiel de l'UEMOA. Elle a également accru son réseau d'agences qui comptent désormais 50 unités et conforté ses fonds propres. Fort de cette performance, elle a pris une participation dans le capital de la BICICI dans le cadre d'un consortium d'institutions financières ivoiriennes,

devenant ainsi un actionnaire majeur de cette banque.

La performance de la banque devrait être maintenue en 2023 grâce aux réformes entreprises depuis 2019 et à l'engagement de l'ensemble de son personnel qu'il faut saluer sincèrement. Après le succès du plan Excellence 2017-2021, le cap est désormais mis sur Performance 2022-2025 en vue de conférer à la Banque Nationale d'Investissement (BNI) le rôle primordial qu'elle est appelée à jouer dans l'économie ivoirienne. Ensemble donc pour la réalisation de cet objectif.

M. Souleymane CISSE



LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Nous avons fait le pari de L'EXCELLENCE. Impulsée par le Conseil d'Administration, elle exige que nous nous surpassions pour réaliser les challenges les plus ardues quelque soient les circonstances.

En effet dans un environnement où l'économie mondiale est secouée par des crises successives, notamment la Pandémie à coronavirus et le récent conflit entre l'Ukraine et la Russie, il est impérieux de repenser sa stratégie de développement. Nous l'avons fait de 2017 à 2021 à travers un important plan quinquennal qui aujourd'hui positionne la BNI comme un partenaire de choix des acteurs économiques et en particulier pour l'Etat de Côte d'Ivoire dans sa politique de développement.

Depuis 2022, nous nous sommes lancés dans une nouvelle quête : atteindre la Performance à l'horizon 2026, à travers un nouveau plan, et ce, dans un contexte incertain, mais stimulant.

Dans un tel environnement de fortes perturbations liées entre autres par les poussées inflationnistes, la BNI dans sa posture de partenaire stratégique a soutenu les actions du Gouvernement en trouvant des ressources nécessaires pour contribuer pleinement à la transformation structurelle de notre économie. La BNI met un point d'honneur à accompagner les entreprises de la filière Café/Cacao par le financement de leur campagne. A ce titre, l'institution a dégagé un montant de plus de 186 Milliards de Francs CFA pour accompagner la filière dans sa nouvelle campagne démarrée dans le courant de septembre 2022.

Par ailleurs, au cours de l'année 2022, la BNI et la Confédération Patronale Unique des Petites et Moyennes Entreprises de la Côte d'Ivoire (CPU-PME.CI), ont signé un partenariat matérialisant la volonté de la Banque d'accompagner les PME.

Ainsi, ce sont 10 milliards de FCFA qui ont été mis à la disposition de la Confédération Patronale Unique des Petites et Moyennes Entreprises de la Côte d'Ivoire (CPU-PME.CI) pour ses adhérents.

Cet appui traduit la volonté commune de la BNI et de la Confédération Patronale Unique des Petites et Moyennes Entreprises de la Côte d'Ivoire CPU-PME.CI de participer au renforcement du tissu économique du pays grâce au financement des PME.

L'exercice 2022 a été également marqué par la signature, d'un accord avec BNP Paribas et Proparco portant sur l'acquisition de leurs parts dans le capital social de la BICICI. Cette opération menée par un consortium d'investisseurs ivoiriens dont la BNI a été une opportunité de consolidation du secteur bancaire ivoirien.

En sa qualité d'entreprise citoyenne, la BNI est très engagée aux côtés des populations ivoiriennes à travers des actions caritatives et différents dons. Dans ce cadre et fidèle à sa culture de l'Excellence, la BNI a initié plusieurs projets sociaux dont une journée d'immersion professionnelle à l'endroit des élèves du Lycée Scientifique de Yamoussoukro. Une action couronnée par des remises de prix et de cadeaux à ses filleuls pour avoir raflé pendant deux années consécutives la mise de 100% aux examens scolaires de grand tirage. A travers ces actions, il s'est agi de célébrer et de cultiver la notion de l'Excellence. Cette empreinte positive est l'expression des efforts conjugués de tous nos collaborateurs et surtout de la dynamique inspirée par notre Conseil d'Administration.

Maintenons ce standard pour atteindre les meilleures performances d'ici la fin de ce nouveau quinquennat.

M. Youssouf FADIGA



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



A-I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration est composé des douze (12) membres suivants :

**Monsieur Souleymane
CISSE**

Président du Conseil d'Administration

**Monsieur Jean-Marc Brou
KOFFI**

Administrateur

**Monsieur Maxient
AMANGOUA**

Administrateur

**Monsieur Antoine
Kocounseu MIMBA**

Administrateur

**Monsieur Thiékoro
DOUMBIA**

Administrateur

**Monsieur FANNY
Wotoumou Mélessi
Morigbey**

Administrateur

**Madame Coty Fatouma
Diakité EPSE KANATE**

Administrateur

Monsieur Nicolas DJIBO

Administrateur

**Monsieur Pierre René
Magne WOELFELL**

Administrateur

**Monsieur Prospère
Yetli Touré**

Administrateur

**Monsieur Charles Denis
KOUASSI**

Administrateur

**Monsieur Abou Jean
SORO**

Administrateur



A-2. LES COMITES SPECIALISES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration dispose de 5 comités spécialisés :

Le Comité de Réflexion Stratégique

Président : M. DOUMBIA Thiékoro

Le Comité d'Audit

Président : M. MIMBA Antoine

Le Conseil du Crédit

Président : M. MAGNE Pierre

Le Comité de Rémunérations et de Nominations

Président : Mme DIAKITE Coty
Fatouma Epouse KANATE

Le Comité des Risques

Président : M. KOFFI Brou Jean Marc



LE COMITE DE DIRECTION

B-1 LA DIRECTION GENERALE

Au cours de l'année 2022, la Direction Générale de la Banque a été assurée par :

Monsieur Youssouf FADIGA – Directeur Général

Monsieur Jérôme AHUA – Directeur Général Adjoint

Monsieur Daniel DOULEY KOUADIO – Secrétaire Général

B-2 PRESENTATION DU COMITE DE DIRECTION

Le Comité de Direction était composé des membres suivants :



Monsieur Youssouf FADIGA
Directeur Général



Monsieur Jérôme AHUA
Directeur Général Adjoint



Monsieur Daniel Douley KOUADIO
Secrétaire Général



Monsieur Mamadou SANOGO
Conseiller du Directeur Général en charge du développement international



Monsieur Raphaël SEA
Secrétaire de la Direction Générale



Monsieur Narcisse Roland ADJET
Directeur Financier et Comptable



Monsieur Idrissa COULIBALY
Directeur de la Gestion du Risque



Monsieur Herman BOSSE
Directeur de l'Audit Interne



Monsieur Benjamin BAHONTO
Directeur de la Conformité et du Contrôle Interne



M. Armel France Placide M'BROH
Directeur de l'Organisation



Monsieur Daniel Kadokan TIENDAKA
Directeur du Crédit



Monsieur Bertrand NIAGNE

Directeur de la Clientèle Entreprises et des Relations avec les Institutions Financières



Madame Oumou Henriette DIALLO

Directrice de la Clientèle des Particuliers et du Réseau



Monsieur Patrice Karna COULIBALY

Directeur des Opérations



Monsieur Aliou MARIKO

Directeur Juridique et Contentieux



Monsieur Olivier Ghislain BOHO

Directeur des Ressources Humaines



Monsieur Thierry ASSANDE

Directeur du Patrimoine, des Moyens Généraux et de la Sécurité



Monsieur Anatole Olo NOUFE

Directeur des Systèmes d'Information



Madame Fatoumata Koné Epse KONE

Directrice de la Trésorerie



Madame Maya AKRE WATANABE

Chef du Département Marchés, Marketing et Communication

Les changements majeurs opérés au sein du Comité de Direction sont :

- La nomination de **M. Idrissa COULIBALY** en qualité de Directeur Général par intérim de **BNI GESTION** le 23/09/2022.
- Le départ de **M. Anatole Olo NOUFE** le 14/09/2022.
- Le départ de **M. Patrice Karna COULIBALY** le 14/12/2022.

II- LES COMITES

La Banque enregistre treize (13) comités que sont :

Le Comité
de Direction

Le Comité
Recouvrement

Le Comité
d'Exploitation

Le Comité
Risque Bancaire

Le Comité
de Pilotage PSE

Le Comité
Commercial et Marketing

Le Comité
de Crédit

Le Comité
IT

Le Comité
de Gestion Actif-Passif

Le Comité
Engagements

Le Comité
de Suivi des Chantiers et des Projets

Le Comité
Trésorerie

Le Comité
Capital Humain



LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1-CONTEXTE

Présentation de la Banque

Née de la volonté des Autorités ivoiriennes d'asseoir le développement de la Côte d'Ivoire sur une Institution forte et crédible, la Banque Nationale d'Investissement (**BNI**) a été créée en 1959 (par décret n° 59-209 du 21 octobre 1959) sous l'appellation de Caisse Autonome d'Amortissement (**CAA**) qui assurait, entre autres missions :

- La recherche et la mobilisation des ressources internes et externes pour financer le développement du pays ;
- Le service de la dette publique ;
- La gestion des dépôts des (EPN) Etablissement Publics Nationales.

En 1998, de nouvelles orientations ont été données à la Banque. Elle est ainsi devenue une banque d'investissement après avoir obtenu un agrément d'établissement bancaire auprès de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO, avec statut de société d'Etat. Elle assure la triple fonction de Banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Ces métiers sont déclinés en six (06) axes qui font de l'institution :

1. un organisme de péréquation de l'épargne publique ;
2. un organisme de financement des investissements du secteur agricole ;
3. un organisme de refinancement des banques et établissements financiers ;
4. un acteur dans le partenariat public-privé dans le financement des investissements publics rentables et des Petites et Moyennes Entreprises ;
5. un acteur sur le marché des capitaux ;
6. un agent d'exécution de missions contractuelles de service public.

Afin de permettre à l'institution de s'adapter à ces nouveaux métiers, la dénomination sociale de CAA a été transformée en Banque Nationale d'Investissement depuis 2004 et le capital social a été porté à 20,5 Milliards de FCFA.

En vue de renforcer la situation financière de la Banque, l'Etat a procédé à une augmentation du capital pour le porter à **25,3 milliards de FCFA**, à la faveur de l'entrée de la CNPS dans l'actionnariat à hauteur de 19,16% en 2020.

Par ailleurs, la BNI a créé deux filiales :

■ BNI FINANCES qui est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) dont le rôle est de soutenir les métiers de banque d'investissement et de banque conseil de la BNI ;

■ BNI GESTION qui est un établissement spécialisé en gestion d'actifs qui a pour mission de créer et gérer des fonds, en collectant l'épargne des investisseurs pour ensuite effectuer des placements pour leur compte.

Au 31 décembre 2022, la Banque présente un effectif de 736 agents, avec 52 agences dont 2 mises en exploitation au cours de l'exercice 2022.

En outre, l'institution assure, pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, la gestion d'une dizaine de fonds nationaux intervenant dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'accès à l'eau potable, le financement des collectivités locales, le soutien à l'industrie touristique, culturelle et cinématographique, etc; ainsi que la gestion financière de quatre fonds spéciaux dédiés à l'atténuation de l'impact de la pandémie COVID-19 sur les entreprises et les populations vulnérables.

2-ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

a-Environnement économique mondial

L'activité économique mondiale est marquée par les effets de la persistance de l'inflation, du durcissement des conditions financières dans la plupart des régions du monde, de la guerre en UKRAINE et de la persistance de la pandémie de la COVID-19.

La normalisation des politiques monétaires et budgétaires, qui avaient apporté un soutien sans précédent pendant la pandémie, freine la demande en cette période où les décideurs sont soucieux de ramener l'inflation aux niveaux cibles. Cependant, les pays sont de plus en plus nombreux à connaître un ralentissement, voire une contraction, de leur activité économique.

Ainsi la fin du quatrième trimestre 2022 est marquée par une baisse de l'activité économique aux États-Unis, par la contraction et la baisse de l'activité du secteur privé respectivement dans la zone euro et au Royaume-Uni et la stabilisation de la production du secteur privé au Japon dans un contexte de forte expansion des services, en lien avec l'amélioration de la demande au niveau du tourisme.

Selon la projection de croissance du FMI, la croissance mondiale devrait ralentir de 6 % en 2021 à 3,2 % en 2022 et 2,7 % en 2023 du fait de la baisse modérée de l'activité des grandes puissances économiques tandis que l'inflation mondiale bondira de 4,7 % en 2021 à 8,8 % en 2022, avant de diminuer à 6,5 % en 2023 et 4,1 % en 2024 avec une plus grande variabilité dans les pays émergents et les pays en développement. Environ un tiers de l'économie mondiale connaîtra des taux de croissance négatifs pendant deux trimestres consécutifs.

b-Environnement économique sous régional

Au niveau sous-régional, selon les prévisions de la BCEAO, le PIB réel de l'UEMOA devrait progresser à un rythme annuel plus faible, de 4,9% et 5,1% au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023, respectivement, après des réalisations de plus de 5,6% sur les trois premiers trimestres de 2022. Le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union est estimé à 5,7% en 2022 contre 6% en 2021. L'activité économique des huit Etats membres de l'Union est restée soutenue en dépit d'une conjoncture internationale morose et d'un environnement sociopolitique et sécuritaire fragile.

Les performances économiques de l'Union seraient affectées par le ralentissement attendu des pays partenaires et la hausse des coûts de production. Cela engendrerait un rythme de progression du taux d'inflation, en glissement annuel, à 7,9% en septembre 2022 contre 5,1% au quatrième trimestre 2021.

c-Environnement économique national

Au niveau national, nous enregistrons une belle performance de l'économie ivoirienne en dépit d'un contexte mondial marqué par les impacts de la COVID-19 et de la guerre en UKRAINE.

L'environnement économique est caractérisé par le maintien de la confiance des chefs d'entreprises malgré la relative persistance de la COVID-19, les effets de la guerre en UKRAINE et les déficits de l'offre de produits vivriers observés sur le marché.

L'économie ivoirienne est portée par le dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire, dans un environnement économique qui bénéficie, d'une part, de la poursuite de l'exécution du PND 2021-2025 et d'autre part, des différentes mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie.

Par ailleurs, notons que la situation des finances publiques est marquée par une accentuation du déficit budgétaire global, en relation notamment avec l'accélération des investissements publics et le coût des mesures de la lutte contre la cherté de la vie.

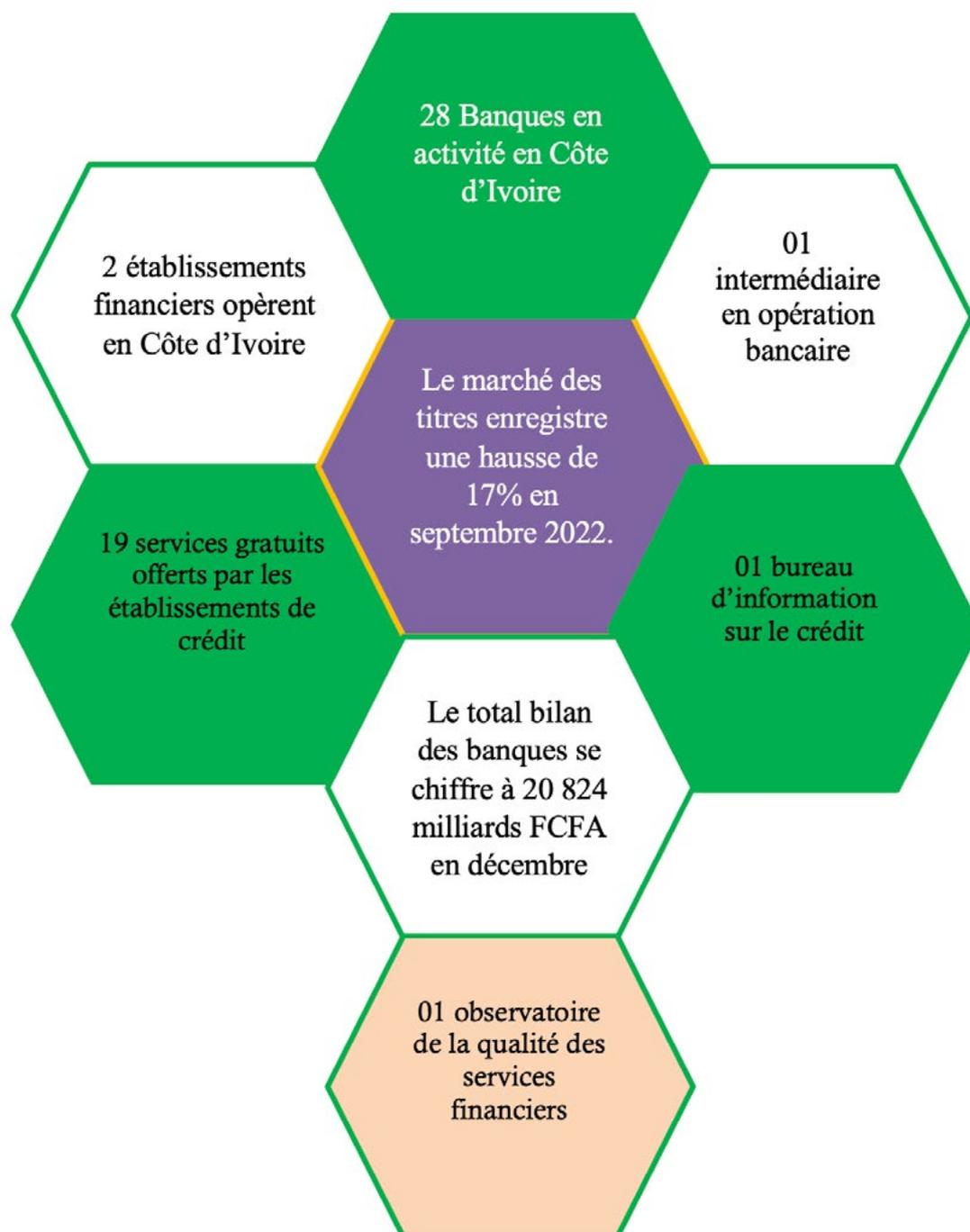
Toutefois l'économie ivoirienne, malgré toutes les crises traversées laisse entrevoir de bonne perspective avec un taux de croissance projeté à environ 7% par an sur la période 2023-2025.

d-Environnement bancaire national

L'analyse de l'évolution du total bilan de la place bancaire ivoirienne sur la période décembre 2018- septembre 2022 indique une croissance moyenne annuelle de 15%. A fin septembre 2022, le total bilan s'affiche à 19,308 milliards de FCFA, soit une hausse de 14% en glissement annuel.

Cette performance s'explique notamment par les bonnes orientations du marché des titres qui enregistre une hausse de 17% en glissement annuel en s'affichant à 6,355 milliards de FCFA et du marché de la clientèle qui conserve son rythme de croissance en s'affichant à 9 815 milliards à fin septembre 2022 soit une hausse de 14% en glissement annuel.

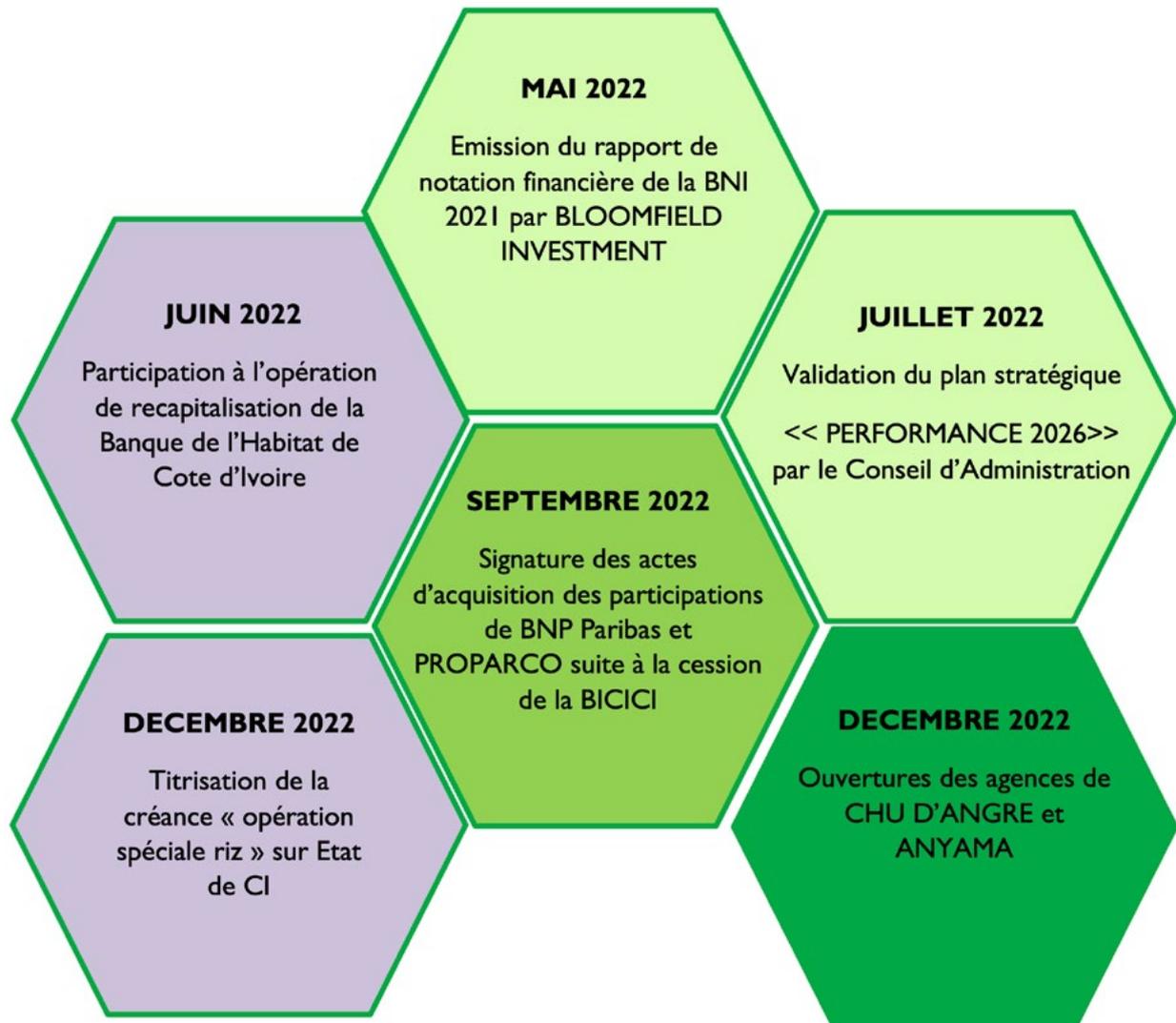
PANORAMA DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN





LES FAITS MARQUANTS

Faits marquants de l'exercice au niveau de la BNI





L'ACTIVITE DE LA BANQUE

Contexte Général

L'activité de la Banque au cours de l'exercice 2022 continue d'afficher de belles performances en dépit de la relative persistance de la COVID-19 et des effets de la guerre en UKRAINE sur les économies, grâce au renforcement des actions commerciales qui ont donné une vitalité aux activités de crédits et de gestion de la trésorerie, la formation du personnel et le suivi rigoureux de la situation sanitaire mis en place à travers le plan de continuité d'activité.

Par ailleurs, la validation du plan stratégique « PERFORMANCE 2026 » par le conseil d'administration, a permis le démarrage des travaux des différents projets visant d'une part à la Banque de maintenir la cadence de la transformation et de la croissance, et d'autre part à développer et consolider ses positions.

L'année 2022 a également été caractérisée par la réalisation d'opérations majeures de nature à renforcer la situation bilancielle de la banque notamment :

- La signature des actes d'acquisition des participations de BNP Paribas et PROPARCO dans le capital de la BICICI par le consortium ivoirien dont fait partie la BNI ;
- La signature avec l'Etat de Côte d'Ivoire de la convention de titrisation de la créance relative à « l'opération spéciale riz » ;
- L'ouverture de deux (2) nouvelles agences à Anyama et CHU d'Angré.

Chiffres clés

	2019	2020	2021	2022
Effectif du Personnel	616	641	688	736
Nombre d'Agences	38	44	50	52
Produit Net Bancaire	35 331	51 971	57 849	71 179
Coefficient d'Exploitation	68%	61,33%	61,49%	53,78%
Résultat Net	10 594	17 396	35 583	23 444
Frais généraux	20 413	27 001	-30 313	-32 738
Dépôts de la clientèle	771 359	881 753	1 037 749	1 347 070
Créances de la clientèle	383 646	489 385	594 383	761 500
Coût net du risque	-2 022	-2 659	-2 377	-9 573
Total bilan	824 455	991 368	1 171 703	1 596 976

Ratios réglementaires

Les ratios de la banque au 31 décembre 2022 sont détaillés comme suit :

Libellé	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2021	Situation au 31/12/2022
Fonds propres effectifs	$\geq 10\ 000$	87 564	111 155
Ratio de fonds propres CET I	$\geq 7,50\%$	13,18%	12,40%
Ratio de fonds propres de base T I	$\geq 8,50\%$	13,11%	12,26%
Ratio de solvabilité	$\geq 11,50\%$	13,23%	12,37%
Ratio de levier	$\geq 3,000\%$	7,23%	6,72%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	$\geq 50\%$	105%	110,12%
Norme de division des risques	$\leq 25,00\%$	43,00%	33,87%

I- LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE

La Banque a observé une hausse des dépôts, induisant une augmentation des ressources. L'encours des dépôts à fin 2022 est de 1 347 milliards FCFA contre 1 038 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation d'environ 30% sur la période. Il est à noter que ces chiffres tiennent compte des dettes rattachées (3 milliards FCFA) contrairement à ceux présentés dans l'exécution budgétaire. Les dépôts se répartissent par secteur d'activités, par type de clients et par maturité comme suit :

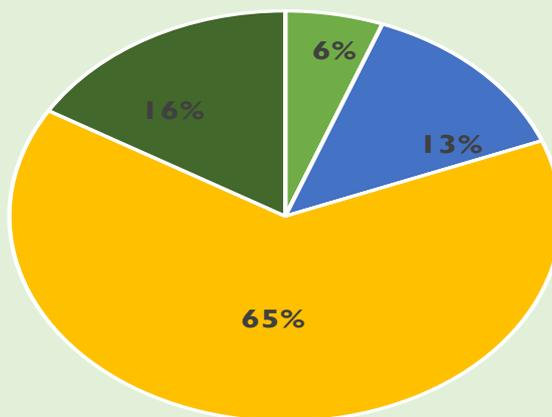
I-1-Les ressources collectées par secteur d'activités

Les ressources augmentent de 309 milliards FCFA au cours de l'exercice 2022. Ces ressources proviennent essentiellement du secteur tertiaire (avec 870 milliards FCFA, soit 65% du total des ressources collectées), suivi par des particuliers (avec 221 milliards FCFA, soit 16% des ressources collectées) et dans une moindre mesure du secteur secondaire avec un taux de contribution de 13% et enfin du secteur primaire avec 6% des ressources. L'année 2022 est marquée par une hausse de 241% des ressources du secteur primaire par rapport à l'année antérieure du fait de l'augmentation des ressources collectées dans le cadre des campagnes agricoles (Café-Cacao, Coton-Anacarde).

Données monétaires en millions de FCFA

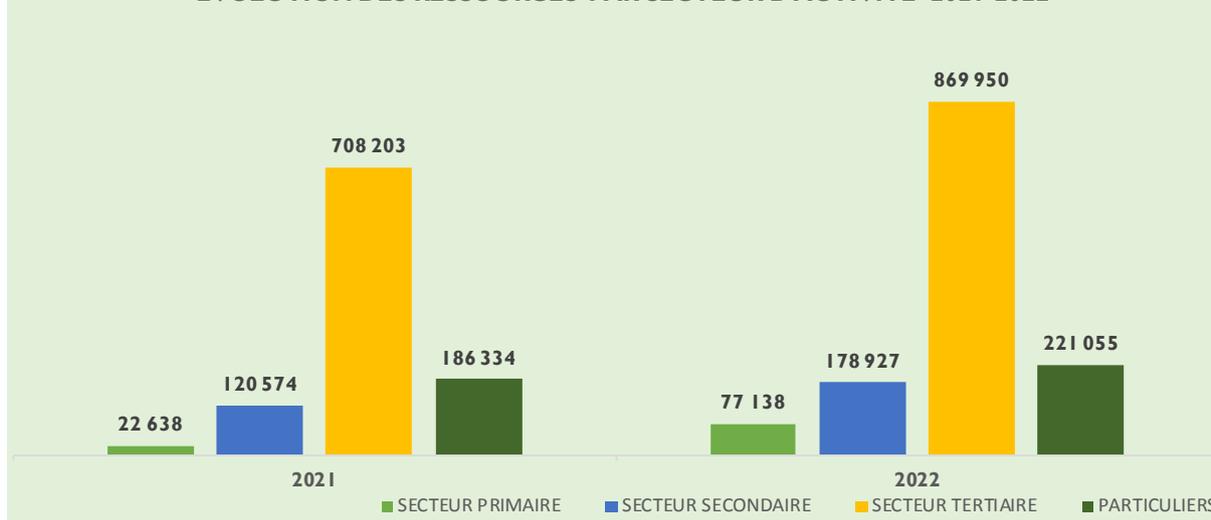
SECTEURS D'ACTIVITES	2021		2022		VAR(2021-2022)	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
SECTEUR PRIMAIRE	22 638	2%	77 138	6%	54 500	241%
SECTEUR SECONDAIRE	120 574	12%	178 927	13%	58 353	48%
SECTEUR TERTIAIRE	708 203	68%	869 950	65%	161 747	23%
PARTICULIERS	186 334	18%	221 055	16%	34 721	19%
TOTAL	1 037 749	100%	1 347 070	100%	309 321	30%

REPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITES 2022



■ SECTEUR PRIMAIRE ■ SECTEUR SECONDAIRE
 ■ SECTEUR TERTIAIRE ■ PARTICULIERS

EVOLUTION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITE 2021-2022



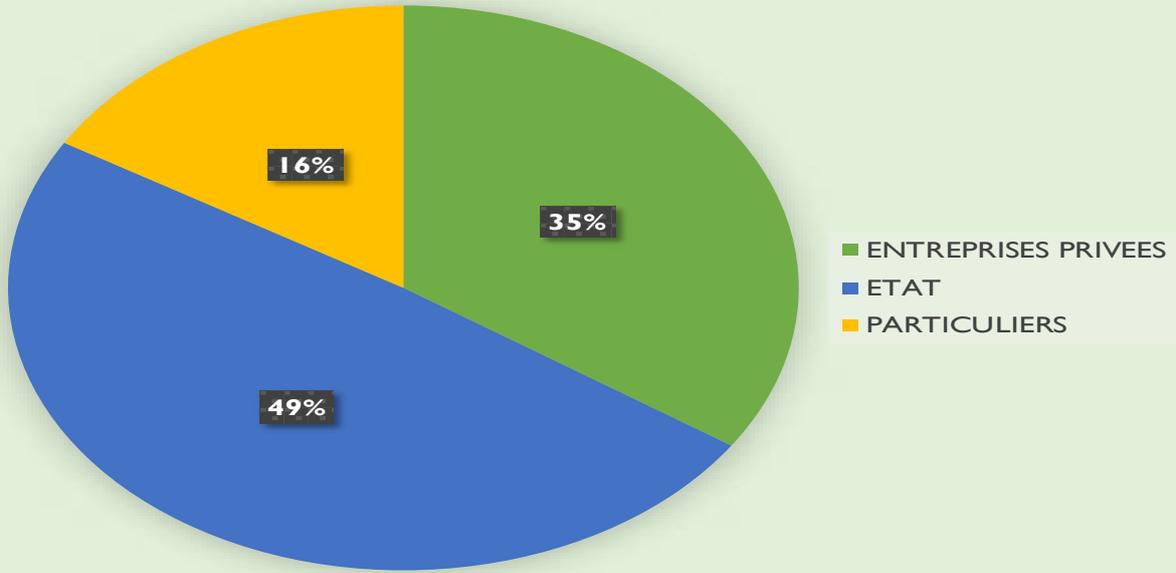
I-2-Les ressources collectées par type de client

En 2022, les ressources sont essentiellement composées de celles collectées auprès de l'Etat pour un montant de 662 milliards FCFA contre 473 milliards en 2021, soit 49% du total des montants collectés en 2022, suivi de celles collectées auprès des entreprises à hauteur de 464 milliards FCFA en 2022 contre 141 milliards FCFA en 2021 (+229% en 2022 par rapport à 2021) pour un niveau de contribution de 35%.

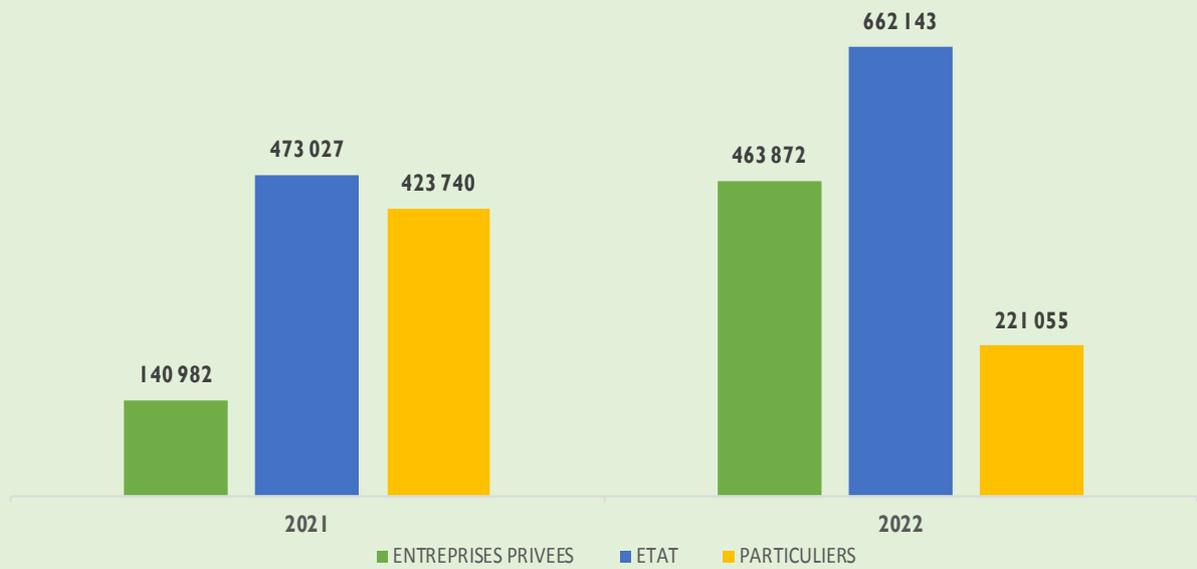
(Données monétaires en millions de FCFA)

TYPE CLIENT	2021		2022		VAR(2021-2022)	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
ENTREPRISES PRIVEES	140 982	14%	463 872	35%	322 890	229%
ETAT	473 027	46%	662 143	49%	189 117	40%
PARTICULIERS	423 740	41%	221 055	16%	- 202 686	-48%
TOTAL	1 037 749	100%	1 347 070	101%	309 321	30%

REPARTITION DES RESSOURCES PAR TYPE DE CLIENT 2022



EVOLUTION DES RESSOURCES PAR TYPE DE CLIENT 2021-2022

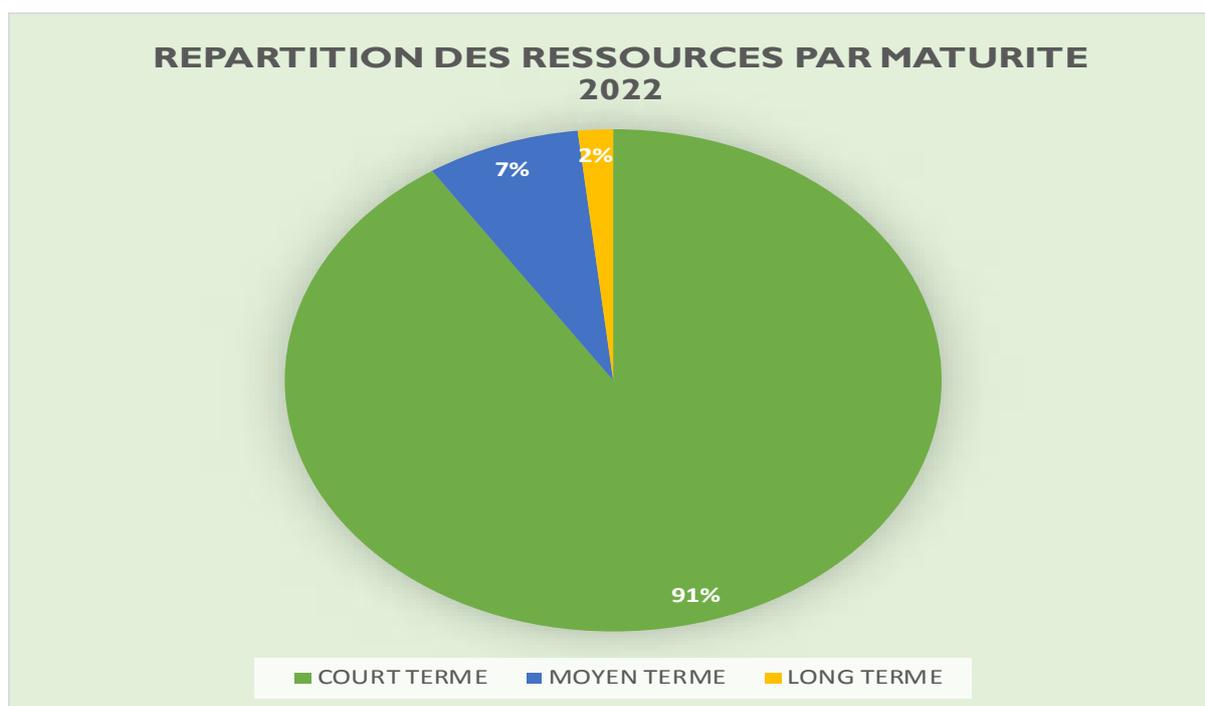


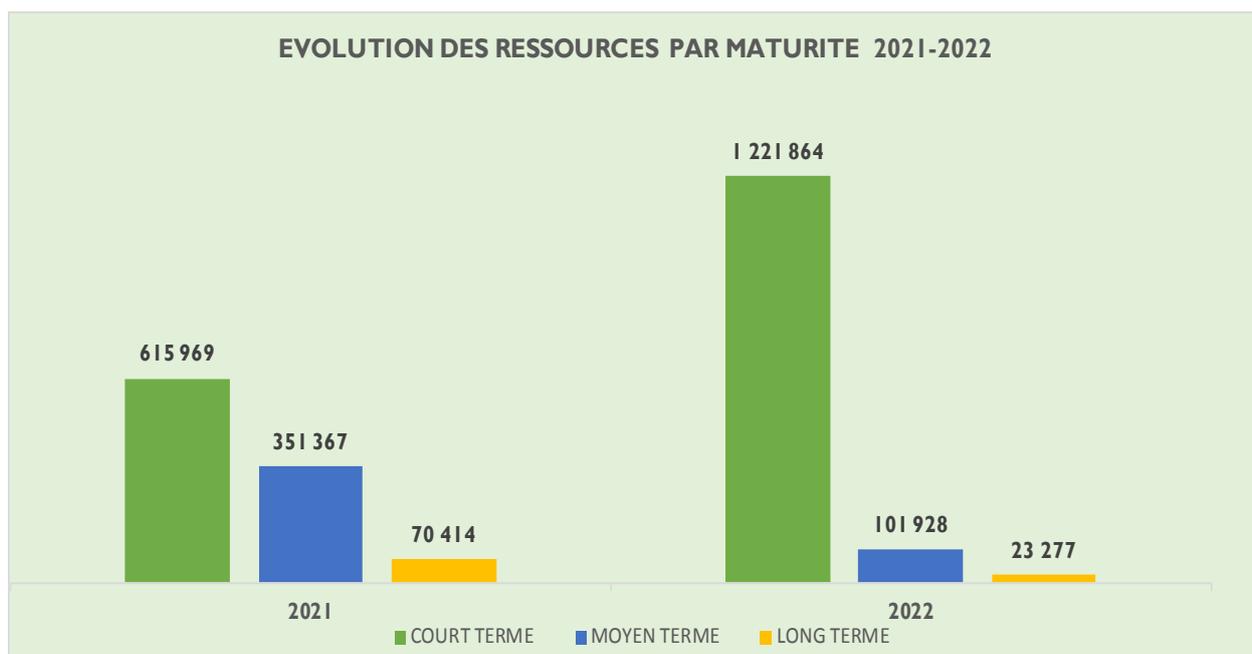
I-3-Les ressources collectées par maturité

Les dépôts collectés au 31 décembre 2022 et estimés à 1 347 milliards FCFA, sont en majorité constitués de dépôts à court terme (comptes ordinaires créditeurs, dépôts de garantie, comptes d'épargne) qui représentent 98% de l'ensemble des ressources, soit 1 222 milliards FCFA en 2022 contre 616 milliards F CFA en 2021, représentant une hausse de 98% sur la période. Les ressources à moyen terme représentent environ 8% des ressources collectées au cours de l'exercice 2022.

(Données monétaires en millions de FCFA)

LIBELLES	2021	2022	VAR(2021-2022)	
COURT TERME	615 969	1 221 864	605 896	98%
MOYEN TERME	351 367	101 928	-249 439	-71%
LONG TERME	70 414	23 277	-47 136	-67%
TOTAL	1 037 749	1 347 070	309 321	30%





II- LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Les crédits faits par la BNI à l'économie se chiffrent à 814,17 milliards FCFA en 2022 contre 709,6 milliards FCFA en 2021 laissant ressortir une hausse de 15%. Les crédits mis en place sont ventilés par :

- Secteur d'activités ;
- Type de clients ;
- Maturité.

II-I- Les financements par secteur d'activités

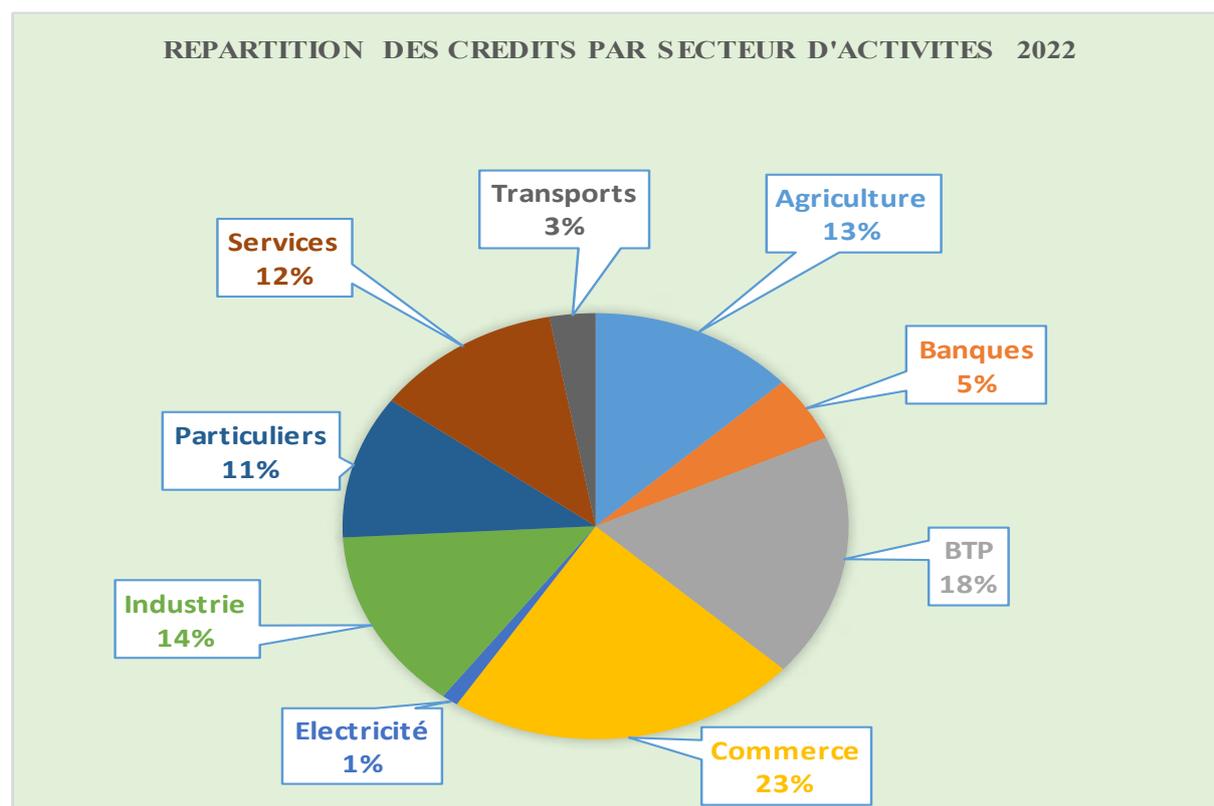
Sur le volume de 814,17 milliards FCFA de crédits mis en place au titre de l'exercice 2022, les financements ont été principalement affectés :

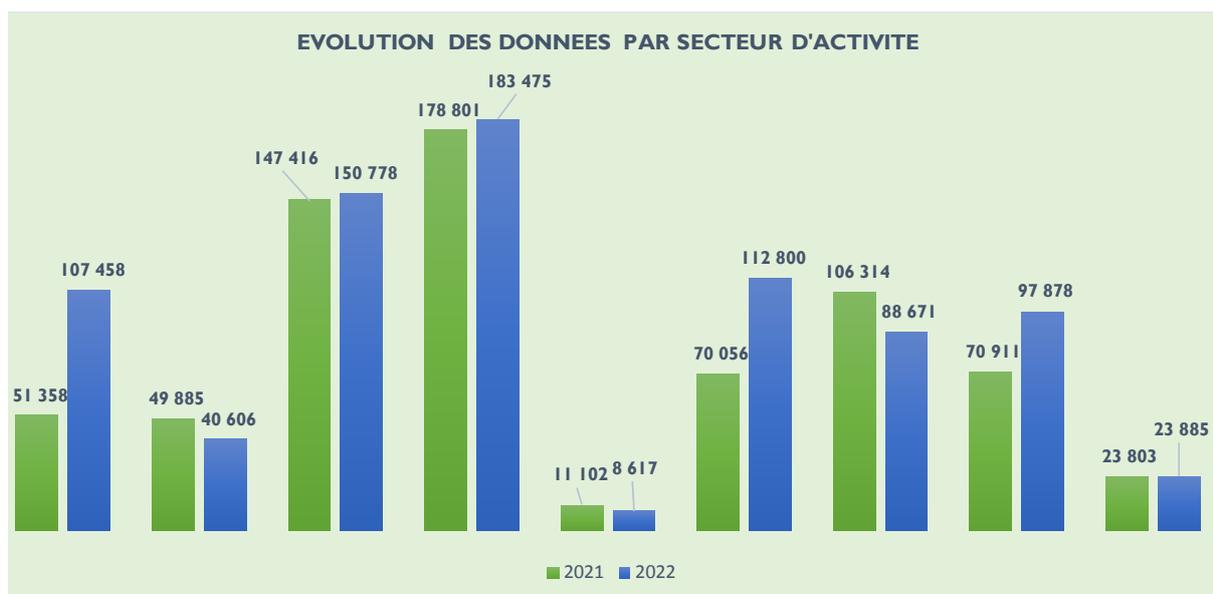
- au secteur **Commerce** : 183 milliards FCFA, représentant une contribution de 23% des encours de crédits au bilan au 31 décembre 2022, contre 178 milliards FCFA un an plutôt, soit une hausse de 3% sur la période ;
- au secteur **BTP** : 150 milliards FCFA, représentant 19% des encours à fin 2022 contre 147 milliards FCFA 2021 (+2% sur la période) ;
- au secteur **Industrie** : 112 milliards FCFA, représentant une contribution de 14% des concours de crédits au 31 décembre 2022, contre 70 milliards FCFA en 2021 soit +61% sur la période ;
- au secteur **Agriculture** : 107 milliards FCFA, représentant 13% des encours de crédit à fin 2022, contre 51 milliards FCFA en 2021 soit une hausse de 109% ; cette hausse s'explique par l'augmentation de l'enveloppe dédiée au financement de la campagne café Cacao ; le financement de l'anacarde et l'accompagnement du financement de l'hévéa et du coton.

Outre les secteurs précités, le reste du financement a été adressé aux services, aux banques et aux particuliers.

(Données monétaires en millions de FCFA)

Secteurs d'activités	2021		2022		Variation	
	Montant	% contrib.	Montant	% contrib.	Montant	%
Agriculture	51 358	7%	107 458	13%	56 100	109%
Banques	49 885	7%	40 606	5%	-9 279	-19%
BTP	147 416	21%	150 778	18%	3 362	2%
Commerce	178 801	25%	183 475	23%	4 674	3%
Electricité	11 102	2%	8 617	1%	-2 485	-22%
Industrie	70 056	10%	112 800	14%	42 744	61%
Particuliers	106 314	15%	88 671	11%	-17 643	-17%
Services	70 911	10%	97 878	12%	26 967	38%
Transports	23 803	3%	23 885	3%	82	0%
Total	709 646	100%	814 168	100%	104 522	15%





II-2-Les financements par types de clients

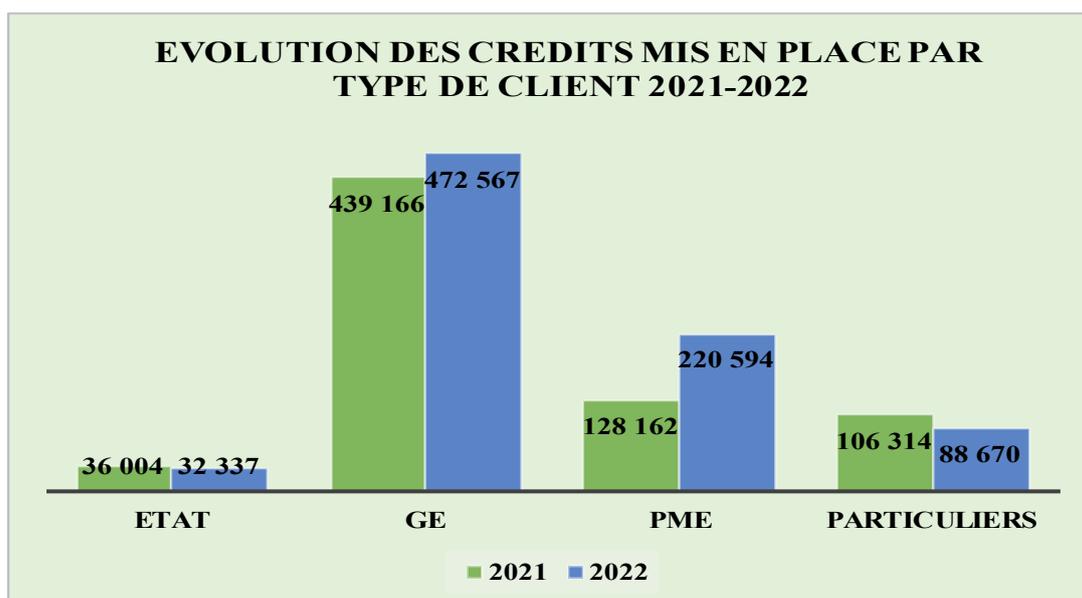
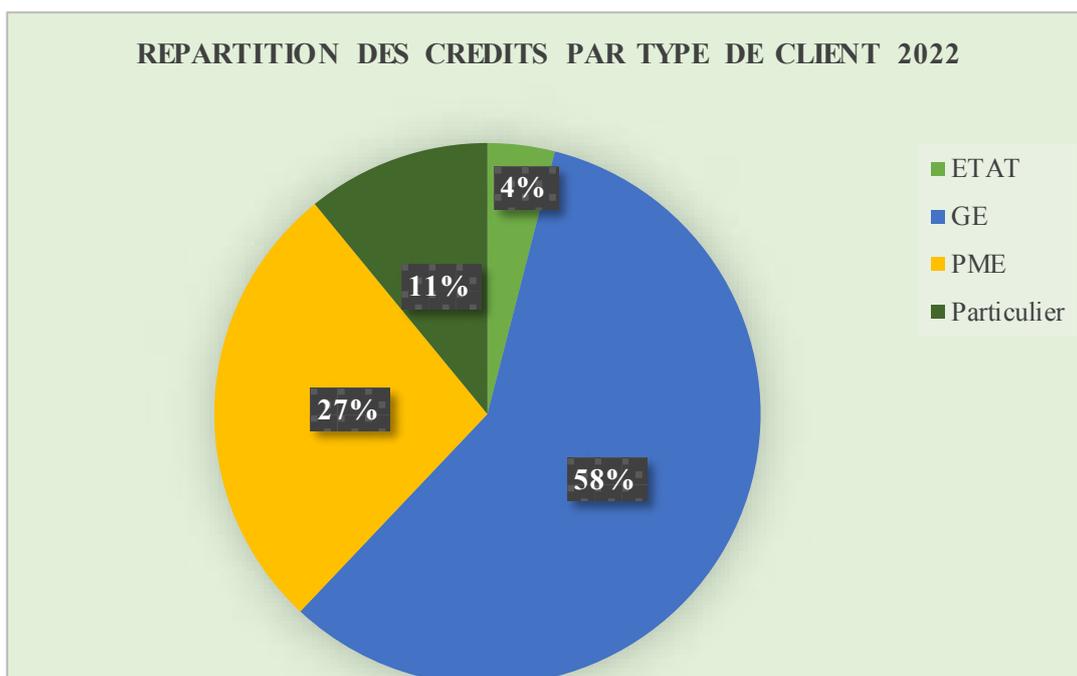
Les mises en place en 2022 connaissent une hausse de 104,5 milliards FCFA pour se situer à 814,17 milliards FCFA, soit une progression de 15% par rapport au montant des crédits mis en place l'année précédente.

Les crédits aux Grandes Entreprises se sont chiffrés à 472 milliards FCFA au 31/12/2022 contre 439 milliards FCFA au 31/12/2021 ; ils représentent 58% de l'ensemble des mises en place à fin Décembre 2022 et connaissent une hausse de 8% par rapport à 2021.

Ensuite viennent les crédits aux PME avec des financements consentis de 220 Milliards de FCFA en 2022 contre 128 milliards FCFA en 2021, représentant 27 % des crédits mis en place de l'année. Enfin, les crédits aux Particuliers présentent une baisse de 17%. Ils s'affichent à 88 milliards FCFA en 2022 contre 106 milliards FCFA en 2021 et les crédits à l'Etat qui ont suivi la même tendance avec une légère baisse de 10% en passant de 36 milliards FCFA en 2021 à 32 milliards FCFA en 2022.

(Données monétaires en millions de FCFA)

TYPE DE CLIENT	2021	% du total en montant	2022	% du total en montant	Variation	
ETAT	36 004	5%	32 337	4%	-3 667	-10%
GE	439 166	62%	472 567	58%	33 401	8%
PME	128 162	18%	220 594	27%	92 432	72%
Particulier	106 314	15%	88 670	11%	-17 644	-17%
Total général	709 646	100%	814 168	100%	104 522	15%



II-3-Les crédits mis en place par maturité

Les crédits mis en place au 31 Décembre 2022 s'élevant à 814,17 milliards FCFA sont répartis comme suit par maturité :

■ Des crédits à court terme (découverts, avances, escomptes, crédits amortissables dont la durée est comprise entre 0 et 2 ans), qui représentent 78% de l'ensemble des crédits accordés soit 631 milliards FCFA en 2022 contre 502 milliards FCFA en 2021 (77%). Ils croissent de 26% par rapport à l'année dernière.

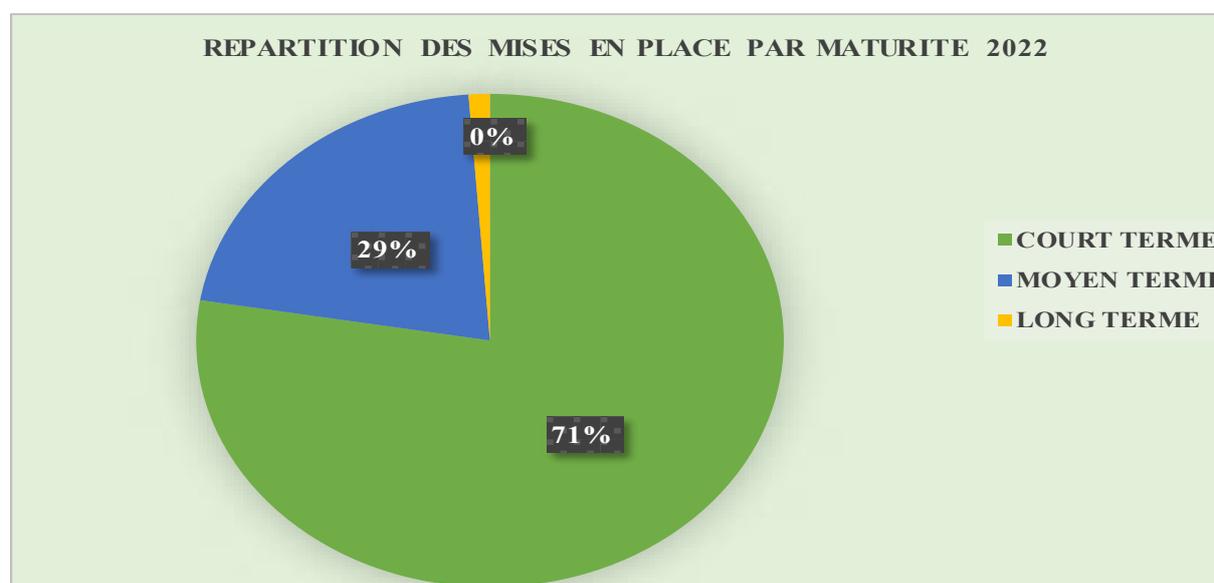
■ Des crédits à moyen terme (dont la durée est comprise entre 2 ans et 10 ans) présentent une baisse de 16% en 2022. Ils affichent un solde de 172 milliards de FCFA en 2022 contre 205 milliards de FCFA en 2021 ;

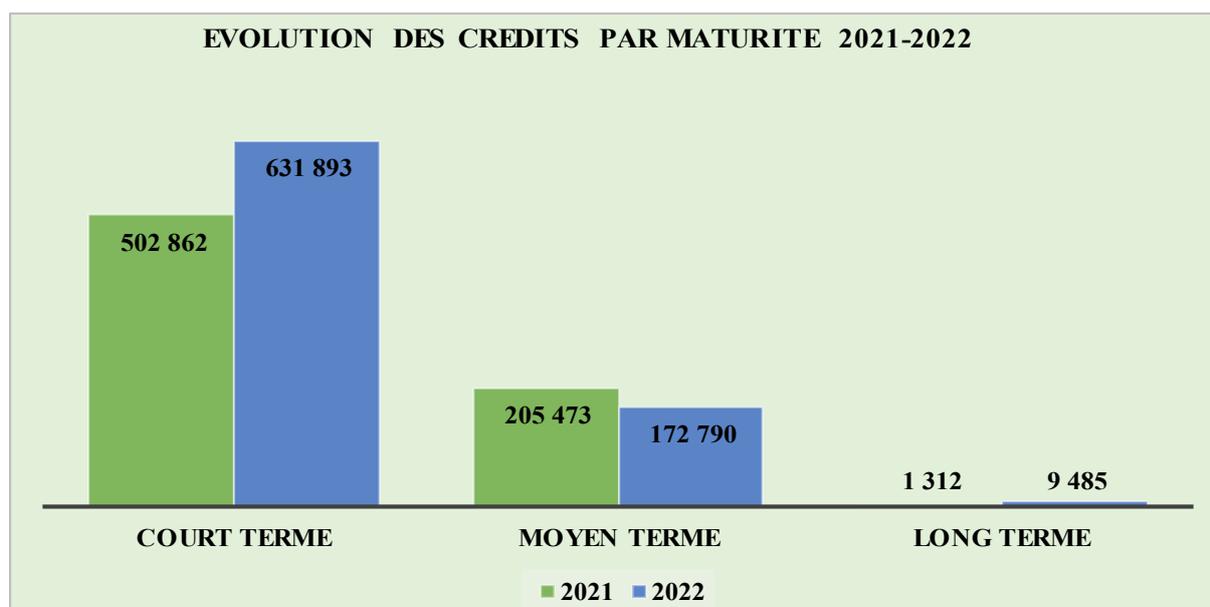
■ Des crédits à long terme (dont la durée est supérieure à 10 ans) avec un montant en croissance de 8 173 millions de FCFA soit 9 485 millions de FCFA en 2022 contre 1 312 millions de FCFA en 2021.

On note une évolution dans la configuration des prêts mis en place en 2022 avec une hausse de la contribution des prêt à court terme et des prêts à long terme au profit des prêts à moyen terme qui connaissent une baisse de 16% au cours de l'année.

(Données monétaires en millions de FCFA)

MATURITE	2021	% DU TOTAL EN MONTANT	2022	% DU TOTAL EN MONTANT	VARIATION	
COURT TERME	502 862	71%	631 893	78%	129 031	26%
MOYEN TERME	205 473	29%	172 790	21%	- 32 683	-16%
LONG TERME	1 312	0%	9 485	1%	8 173	623%
Total général	709 647	100%	814 168	100%	104 521	15%





III- LA GESTION DELEGUEE DES FONDS NATIONAUX

Dans le but de mobiliser des ressources affectées au financement d'une politique ou d'un programme sectoriel jugé prioritaire, l'Etat, en accord avec les partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale, a créé et logé des Fonds Nationaux au sein de la BNI.

Ainsi, pour assurer la gestion de ces Fonds, un cadre juridique a été défini par l'Etat à travers :

- L'ordonnance n° 87 366 du 1^{er} Avril 1987 ratifiée par la loi n°87 805 du 28 juillet 1987, portant création et gestion des Fonds Nationaux au sein de la CAA ;
- Le décret n° 94-194 du 30 juillet 1994, portant application de ladite ordonnance précisant le cadre général d'organisation et de fonctionnement de ces Fonds ;
- Le décret de création de chaque Fonds.

Les Fonds Nationaux sont dotés d'un Comité de Gestion et d'un Secrétariat Technique composés de membres issus des structures étatiques ou paraétatiques en relation avec l'activité du Fonds.

Au cours de l'exercice 2022, les fonds Nationaux ont collecté des ressources et effectué des interventions dans des domaines jugés prioritaires par l'Etat et conformément à leurs objets.

III-I- Les ressources des Fonds Nationaux

Les fonds nationaux ont mobilisé au cours de l'année 2022 des ressources globales de 130 288 millions contre 128 838 millions de FCFA en 2021.

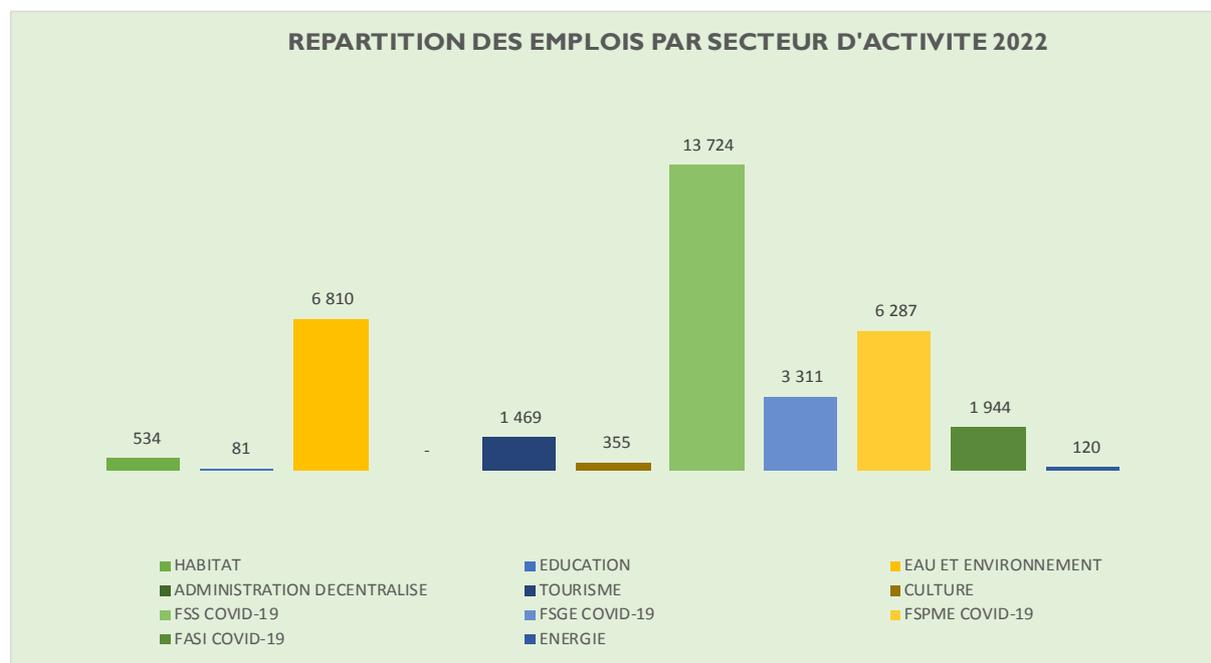
(Données en millions de FCFA)

RESSOURCES	2021	% DU TOTAL EN MONTANT	2022	% DU TOTAL EN MONTANT
AUTOFINANCEMENT	3 030	2%	84 499	65%
PARAFISCALITE	4 717	4%	4 078	3%
SUBVENTION ETAT	121 091	94%	11 953	9%
AUTRES FINANCEMENTS	0	0%	29 758	23%
TOTAL	128 838	100%	130 288	100%

III-2- Les emplois des Fonds Nationaux

Au cours de l'exercice 2022, les emplois des Fonds Nationaux se chiffrent à 34 635 millions contre 36 341 millions de FCFA en 2021 soit une baisse de 5%.

EMPLOIS / SECTEUR	2021	2022	VAR (2022-2021)	
HABITAT	279	534	255	91%
EDUCATION	156	81	- 75	-48%
EAU ET ENVIRONNEMENT	1 799	6 810	5 011	279%
ADMINISTRATION DECENTRALISEE	174	-	- 174	-100%
TOURISME	1 299	1 469	170	13%
CULTURE	497	355	- 142	-29%
FSS COVID-19	9 911	13 724	3 813	38%
FSGE COVID-19	910	3 311	2 401	264%
FSPME COVID-19	6 029	6 287	258	4%
FASI COVID-19	15 270	1 944	- 13 326	-87%
ENERGIE	18	120	103	
TOTAL	36 341	34 635	- 1 706	-5%





LES ETATS FINANCIERS

BILAN ET HORS BILAN AU 31/12/2022

(Données en millions de FCFA)

ACTIF	Montant**		PASSIF	Montant	
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
1 CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	223 850 346 646	195 055 442 033	BANQUE CENTRALE, CCP	0	0
2 EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	419 753 473 424	238 049 530 652	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	87 231 214 112	10 855 106 607
3 CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	49 918 802 383	53 188 902 497	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 347 069 878 883	1 037 749 125 260
4 CREANCES CLIENTELE	761 499 863 863	594 382 531 615	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0
5 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	24 045 050 133	20 105 196 497	AUTRES PASSIFS	12 612 931 303	9 492 322 961
6 ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	590 236 599	590 236 599	COMPTES DE REGULARISATION	28 914 567 759	16 383 924 126
7 ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	PROVISIONS	3 528 056 543	3 046 213 495
8 AUTRES ACTIFS	7 746 121 839	3 812 044 800	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9 COMPTE DE REGULARISATION	55 489 020 855	23 764 756 622	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	117 619 806 655	94 175 855 357
10 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	6 599 885 103	5 150 525 103	Capital souscrit	25 358 850 000	25 358 850 000
11 PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 275 000 000	475 000 000	Capital souscrit appelé non versé	0	0
12 PRETS SUBORDONNES	350 309 779	336 056 213	Réserves	8 984 420 089	8 984 420 089
13 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 647 488 881	5 285 566 979	Prime liée au capital	15 141 150 000	15 141 150 000
14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 210 855 750	31 506 758 196	Résultat en instance d'affectation	0	0
TOTAL ACTIF	1 596 976 455 255	1 171 702 547 807	Report à nouveau	44 691 435 268	9 108 547 242
			Résultat de l'exercice	23 443 951 298	35 582 888 026
			TOTAL PASSIF	1 596 976 455 255	1 171 702 547 807

HORS BILAN	Montant	
	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	102 576 577 912	71 569 335 358
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 053 578 256	283 763 745
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	100 522 999 656	71 285 571 613
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS RECUS	1 285 893 508 200	1 005 007 342 869
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5 ENGAGEMENT DE GARANTIE	1 285 893 508 200	1 005 007 342 869
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

Tableau de variation des immobilisations au 31/12/2022 (en millions FCFA)

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice au 31/12/2021	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou retrait de l'exercice	Montant brut au 31/12/2022	Amortissements / Dépréciations			Montant net au 31/12/2022
					En début d'exercice	Dotations	Reprise	
IMMOBILISATION INCORPORELLES	16 545	2 134	-	18 679	1 260	1 772	-	5 647
Immobilisation incorporelles d'Exploitation	14 840	2 134	-	16 974	10 077	1 706	-	5 190
Frais d'établissement	8	-	-	8	8	-	-	-
Droit au bail	247	-	-	247	-	-	-	247
Logiciels Informatiques	10 596	1 921	-	12 517	8 659	1 706	-	2 152
Frais études et recherches	1 411	-	-	1 411	1 411	-	-	-
Immobilisation Incorporelles en cours	2 578	212	-	2 791	-	-	-	2 791
Immobilisation incorporelles hors Exploitation	1 706	-	-	1 706	1 182	65	-	458
IMMOBILISATION CORPORELLES	61 934	12 819	794	73 959	30 427	3 768	447	40 211
Immobilisation corporelles d'Exploitation	51 484	9 304	1	60 787	28 667	3 582	354	28 892
Terrain	2 471	-	-	2 471	-	-	-	2 471
Construction	4 840	883	-	5 722	2 748	256	-	2 718
Matériel électrique	250	82	-	332	62	64	-	206
Mobilier d'exploitation	1 473	262	-	1 736	957	104	-	675
Matériel de Bureau	4 611	1 296	1	5 906	3 908	513	0	1 486
Matériel informatique	7 802	1 295	-	9 098	7 117	887	-	1 094
Matériel de transport	4 389	653	-	5 042	3 733	622	354	1 041
Enseigne lumineuse	476	285	-	762	336	144	-	282
Agencement et Installation	14 199	3 397	-	17 596	9 721	986	-	6 889
Autres Matériels et Mobiliers	109	-	-	109	84	7	-	18
Immobilisation corporelle en cours	10 862	1 151	-	12 013	-	-	-	12 013
Immobilisations corporelles acquises par réalisation de garantie	10 450	3 515	793	13 172	1 760	186	92	11 319

EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE

■ Total du bilan

Le total du bilan passe de 1 172 milliards FCFA en fin 2021 à 1 597 milliards FCFA en fin 2022, soit une augmentation de 425 milliards FCFA (+36%). Cette augmentation est liée d'une part à l'acquisition des effets publics et valeurs assimilées (+76%), à l'acquisition d'obligations et autres titres à revenus fixe (+20%), et à l'augmentation des immobilisations de la Banque (+28%), et d'autre part à l'augmentation des dépôts de la clientèle (+28%) et au résultat net enregistré sur 2022.

■ Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2022, les créances clientèles nettes de provisions passent de 594 milliards FCFA en 2021 à 761 milliards FCFA en 2022, soit une progression de 167 milliards FCFA (+28% sur la période) qui s'explique principalement par :

- La consolidation des fonds propres de la Banque pour atteindre la barre de 111,15 milliards de FCFA en 2022 ;
- L'augmentation de l'enveloppe dédiée au financement de la campagne café cacao de 125 milliards de FCFA à 186 milliards de FCFA pour la campagne 2022-2023 ;
- Le financement de l'anacarde pour un montant global de 27 milliards de FCFA en 2022 dont environ 20 milliards de FCFA pour les transformateurs locaux, dans le cadre du programme de soutien au développement de l'industrialisation de la filière, et 6 milliards de FCFA pour les autres clients ;
- L'accompagnement du financement de l'hévéa à hauteur de 31 milliards de FCFA et du coton pour un montant de 13 milliards de FCFA ;
- L'accélération et l'intensification du déploiement de la politique commerciale.

■ Dépôts de la clientèle

Au 31 Décembre 2022, le total des encours de dépôts de la banque s'élève à 1 347 milliards de FCFA contre 1 038 milliards de FCFA à fin 2021.

En glissement annuel, les encours de dépôts affichent une **progression de + 309 milliards de FCFA** soit **+30%** par rapport à fin Décembre 2021.

La banque reste fortement dépendante des dépôts de l'Etat et ses démembrements, même si cette situation tend à s'améliorer avec les efforts de diversification qui sont réalisés.

■ Immobilisations Financières

Elles sont passées en valeur nette à 452 milliards de FCFA en 2022 contre 264 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 188 milliards de FCFA (+71%).

Les immobilisations financières sont composées de :

(En millions de FCFA)

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2021	ACQUISITION	SORTIE (NET)	2022	VARIATION	%
Effets publics et valeurs assimilées(1)	238 050	296 521	119 698	419 753	181 703	43%
Obligations et autres titres à revenu fixe (2)	20 105	13 755	9 436	24 045	3 940	16%
Participation à long terme (3)	5 151	1 449	0	6 600	1 449	22%
Part dans les entreprises liées	475	800	0	1275	800	63%
Autres titres à revenus variables	590	0	0	590	0	
TOTAL	264 371	312 525	129 134	452 264	187 893	71%

(1) Les acquisitions d'effets publics et valeurs assimilées comprennent la souscription de TPCI pour 113 milliards, d'OAT pour 84 milliards de FCFA et de bons de trésor pour 98 milliards de FCFA. Sur l'année 2022 ; Au niveau des sorties, nous notons le remboursement partiel d'intérêts et de capital de TPCI pour un montant de 120 milliards de FCFA.

(2) Au cours de l'exercice 2022, la banque a procédé à la titrisation de la créance sur opération riz de 3,710 milliards de FCFA et acquis des Fonds Commun de Titrisation de Créances ENERGIE 7% (10 milliards de FCFA). Par ailleurs nous enregistrons des remboursements sur les FCTC ENERGIE (7 milliards de FCFA) et les créances titrisées STANDARD BANK (2 milliards de FCFA).

(3) Au cours de l'exercice 2022, la Banque a comptabilisé 1,449 milliard de FCFA représentant le solde de sa participation à l'augmentation de capital de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI).

■ Immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont passées en valeur nette de 37 milliards de FCFA en 2021 à 46 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 9 milliards de FCFA (25%).

Les immobilisations sont composées de :

(En millions de FCFA)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	2022	2021	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 647	5 286	362	7%
Immobilisations corporelles	40 211	31 507	8 704	28%
TOTAL	45 858	36 792	9 066	25%

Les immobilisations incorporelles correspondent aux acquisitions de logiciels ou modules portants sur le Core Banking Orion, le réseau informatique et la sécurité. Il s'agit d'investissements réalisés pour améliorer la sécurité et la fiabilité du système d'information.

Les réalisations des immobilisations corporelles se rapportent entre autres aux dépenses de la construction du siège (7 262 millions de FCFA), à l'ouverture de 4 nouvelles agences, (1 717 millions de FCFA) et la relocalisation de l'agence de Treichville (391 millions de FCFA), au renouvellement du matériel informatique (FCFA 1 129 millions), à la sécurisation de la salle serveur de Joseph Anouma (246 millions de FCFA) et à l'acquisition de nouveaux matériels de bureau notamment les onduleurs, les compteuses de billets (244 millions de FCFA).

La sortie enregistrée au cours de cette année est relative à la cession de l'immeuble EX STAR AUTO pour une valeur de 793 millions de FCFA.

Le tableau de variation des immobilisations figure en annexe.

■ **Autres actifs**

Le poste « autres actifs » est passé de 4 milliards de FCFA en 2021 à 8 milliards de FCFA en 2022. Soit une hausse de 3.934 millions de FCFA essentiellement due à l'augmentation des créances des parties liées hors engagements de la clientèle.

(En millions de FCFA)

Autres actifs	2022	2021	Variation	%
Débiteurs Divers (I)	7 638 551 860	4 242 150 994	3 396 400 866	80%
Dépréciations Autres débiteurs Divers	33 798 116	565 527 289	531 729 173	-94%
Dépôts et Cautionnements	141 368 095	135 421 095	5 947 000	4%
TOTAL	7 746 121 839	3 812 044 800	-3 934 077039	103%



**BANQUE NATIONALE
D'INVESTISSEMENT**



LE COMPTE DE RESULTATS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 12 2022 (en FCFA)

PCB IGOR	INTITULES	Montant		VARIATION	
		31/12/2022	31/12/2021	Valeur	%
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	67 982 940 599	50 208 436 204	17 774 504 395	35%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	- 16 095 757 615	- 12 339 865 180	- 3 755 892 435	30%
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	498 925 109	727 996 162	- 229 071 053	-31%
4	COMMISSIONS (Produits)	19 371 182 455	18 164 337 042	1 206 845 413	7%
5	COMMISSIONS (Charges)	- 1 120 265 744	- 585 278 864	- 534 986 880	91%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	782 700 540	289 411 551	493 288 989	170%
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-	-	-	
8	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	1 595 963 636	2 260 682 140	- 664 718 504	-29%
9	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	- 1 836 370 917	- 877 203 437	- 959 167 480	109%
10	PRODUIT NET BANCAIRE	71 179 318 063	57 848 515 618	13 330 802 445	23%
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	- 32 738 240 200	- 30 313 332 630	- 2 424 907 570	8%
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	- 5 539 731 677	- 5 254 966 877	- 284 764 800	5%
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	32 901 346 186	22 280 216 111	10 621 130 075	48%
	COUT DU RISQUE (CLIENTELE)	- 9 119 386 274	- 2 149 503 055	- 6 969 883 219	324%
	COUT DU RISQUE (RISQUES ET CHARGES)	- 453 367 549	- 227 060 336	- 226 307 213	100%
15	COUT DU RISQUE	- 9 572 753 823	- 2 376 563 391	- 7 196 190 432	303%
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	23 328 592 363	19 903 652 720	3 424 939 643	17%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	150 358 935	15 714 235 306	- 15 563 876 371	
18	RESULTAT AVANT IMPOT	23 478 951 298	35 617 888 026	- 12 138 936 728	-34%
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 35 000 000	- 35 000 000	-	
20	RESULTAT NET	23 443 951 298	35 582 888 026	- 12 138 936 728	-34%

II. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION

■ Le *Produit net bancaire (PNB)*

Le produit net bancaire de l'exercice 2022 s'établit à 71 milliards de FCFA contre 58 milliards de FCFA en 2021 soit une hausse de 13 milliards de FCFA (+23%).

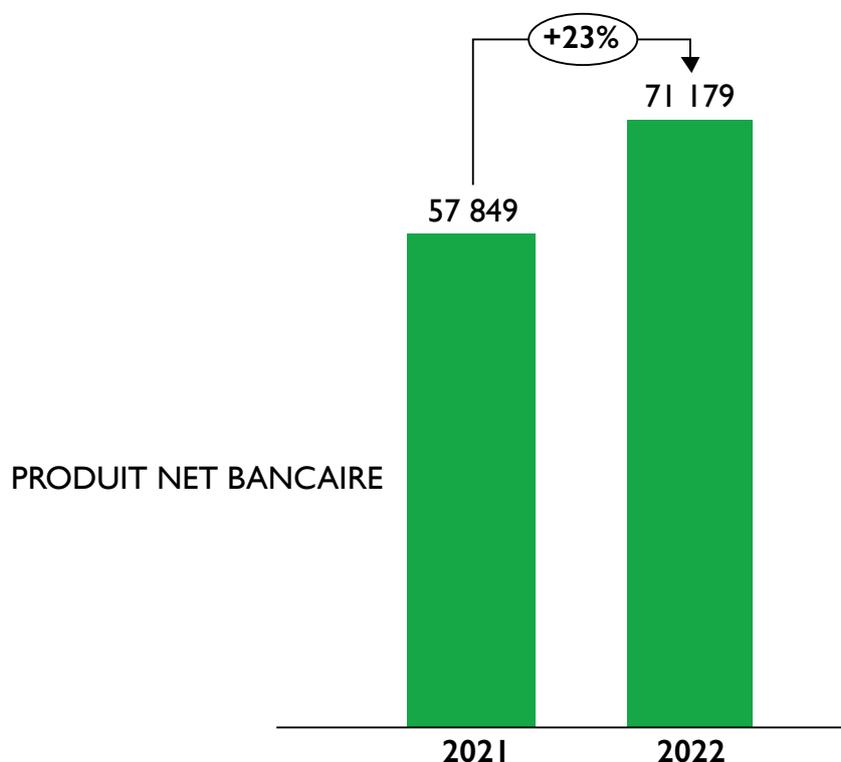
La performance enregistrée sur le PNB est principalement liée à un niveau significatif d'encours sains sur les crédits à la clientèle d'une part, et aux bonnes performances réalisées sur les opérations de trésorerie d'autre part.

Les performances enregistrées sur cette dernière activité reflètent les résultats positifs de la réforme de l'activité de la Trésorerie qui a été effectuée en fin d'année 2021.

Les titres de participation de la banque dans les sociétés ont généré des dividendes de 458 millions de FCFA encaissés au cours de l'exercice 2022.

(En millions de FCFA)

LIBELLES	2021	2022	Variation	%
PRODUIT NET BANCAIRE	57 849	71 179	13 331	23%
TOTAL	57 849	71 179	13 331	23%

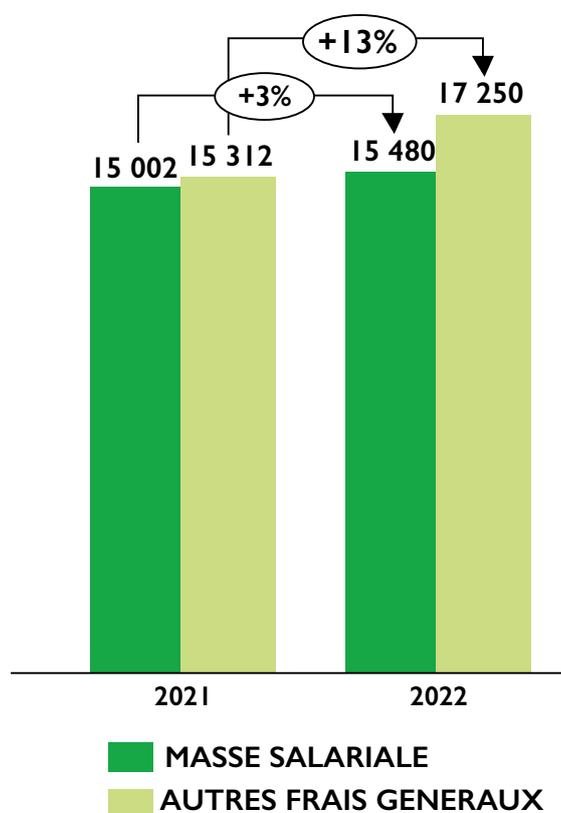


■ Les frais généraux

Les frais généraux de 2021 et 2022 se chiffrent respectivement à 30 milliards de FCFA et 33 milliards de FCFA soit une augmentation de 3 milliards de FCFA (+9%).

(En millions de FCFA)

	2021	2022	Variation	%
MASSE SALARIALE	15 002	15 480	478	3%
AUTRES FRAIS GENERAUX	15 312	17 258	1 947	13%
TOTAL	30 313	32 738	2 425	8%



Cette hausse s'explique principalement par la prise en compte des dépenses supplémentaires concernant :

- Le redressement CNPS (244 millions de FCFA) ;
- Le complément de la DISA 2022 (210 millions de FCFA) ;
- L'acquisition de licences complémentaires et prestations de services pour la surveillance du système d'informations (308 millions de FCFA) ;
- L'évaluation faite par l'assureur sur l'indemnité de fin de carrière des trois derniers exercices (423 millions de FCFA).

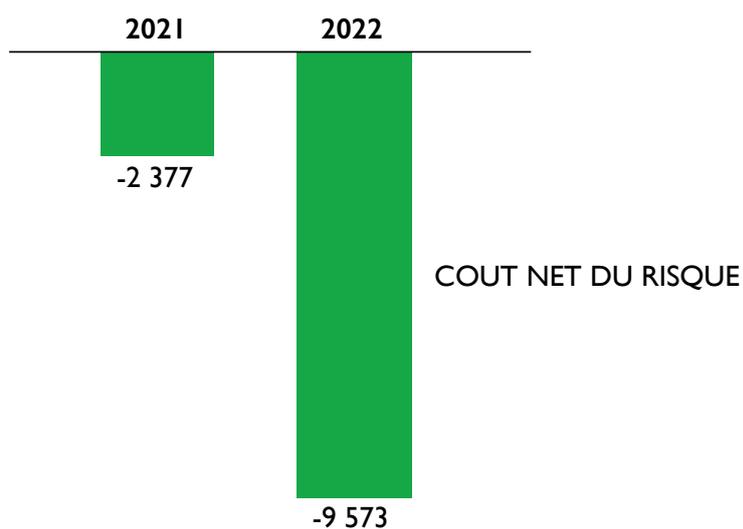
- Le redressement de la vérification générale de la comptabilité relatif aux exercices 2019 et 2020 (603 millions de FCFA)
- La régularisation des impôts sur traitement et salaire au titre de l'année 2022 (198 millions de FCFA)

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation + amortissements rapportés au PNB) passe de 61% en 2021 à 53,78% en 2022.

■ **Le coût net du risque**

Le coût net du risque passe de – 2,3 milliards de FCFA en 2021 à – 9,5 milliards de FCFA en 2022.

	2021	2022	Variation	%
COÛT NET DU RISQUE	- 2 377	- 9 573	-7 196	303%



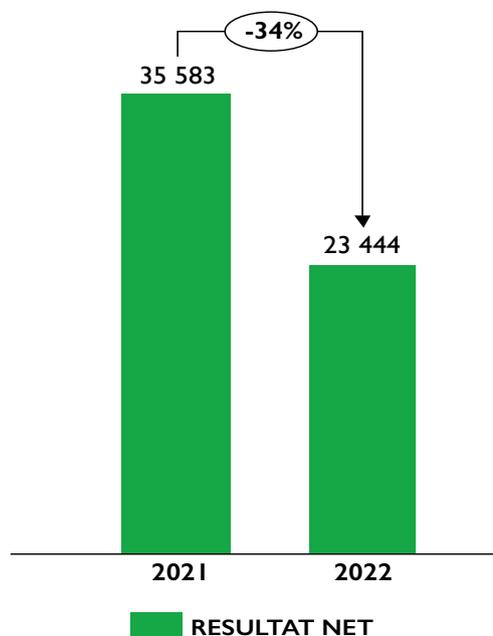
Nous notons une croissance globale des recouvrements sur les deux dernières années, malgré une baisse observée sur les reprises de provisions en 2022 (6 900 millions de FCFA) comparativement à 2021 (7 544 millions de FCFA) en raison d'une activité de recouvrement commercial et précontentieux renforcée.

■ **Le résultat**

Le résultat net de l'exercice 2022 s'établit à 23 milliards de FCFA contre 36 milliards de FCFA en 2021. Il est à noter que le résultat de l'exercice 2022 comprenait une plus-value de 15.5 milliards de FCFA sur des cessions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations financières.

(En millions de FCFA)

	2021	2022	VARIATION (2021-2022)	
RESULTAT NET	35 583	23 444	-12 139	-34%
TOTAL	35 583	23 444	-12 139	-34%



■ Evolution des Ratios réglementaires

Les fonds propres effectifs de la Banque s'établissent au 31/12/2022 à 111,15 milliards FCFA contre 87,5 milliards FCFA. Cette amélioration est due en partie à la performance du résultat et à la bonne gestion des immobilisations.

Libellé	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2021	Situation au 31/12/2022
Fonds propres effectifs	$\geq 10\,000$	87 564	111 155
Ratio de fonds propres CET I	$\geq 7,50\%$	13,18%	12,40%
Ratio de fonds propres de base T1	$\geq 8,50\%$	13,11%	12,26%
Ratio de solvabilité	$\geq 11,50\%$	13,23%	12,37%
Ratio de levier	$\geq 3,000\%$	7,23%	6,72%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	$\geq 50\%$	105%	110,12%
Norme de division des risques	$\leq 25,00\%$	43,00%	33,87%

■ Evolution de la situation de la trésorerie

Au 31 décembre 2022, la trésorerie de la banque enregistre un niveau plus important que celui atteint à fin décembre 2021 avec un solde de 231 722 millions de FCFA, soit une progression de + 18%.

La progression des activités sur la clientèle a permis d'accroître le solde des opérations de trésorerie. En effet, le crédit et les ressources ont enregistré une hausse respective de 28 % et 30% sur l'exercice 2022. À fin décembre 2022, le total des encours de dépôts de la banque s'élève à 1 344 206 millions de FCFA. En glissement annuel, les encours de dépôts affichent une progression de +308 763 millions de FCFA, soit +30% par rapport à fin décembre 2021.

L'extension du réseau, la poursuite de la diversification et de la digitalisation de l'offre à la clientèle, ainsi que l'intensification et le suivi des actions commerciales, constituent des atouts majeurs qui vont favoriser la mobilisation des ressources en 2023. Celle-ci devrait se matérialiser par la multiplicité des produits de collecte de ressources, notamment le dispositif de cash management (TPE, Gros remettant, cash collecte, etc.). Un accent particulier sera mis sur les potentiels apporteurs de ressources déjà clients, les institutionnels ainsi que les prospects afin de capter des ressources additionnelles

■ Plan de Financement

La Banque dispose d'une trésorerie confortable qui lui permet de financer son activité. Toutefois en cas de crise de liquidité des mesures sont prévues dans le document de politique de pilotage du risque de liquidité, de la Banque et dans le plan préventif de redressement qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration et communiqués au régulateur.

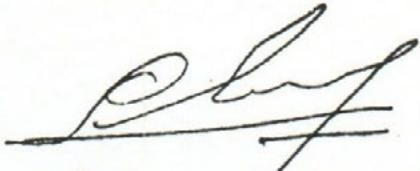
Les actions majeures envisagées sont les suivantes :

- Recours au prêt interbancaire ;
- Refinancement auprès des guichets de la BCEAO sur la base des titres détenus ;
- Cession des actifs financiers (Bon du trésor, Obligations, etc.) ;
- Intensification du recouvrement et cession de créances ;
- Cession des immobilisations hors exploitation ;
- Recours aux actionnaires.

Le Directeur Général



Le Président du Conseil d'Administration



Souleymane CISSE

Fait à Abidjan le 26 AVR 2023





LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI)

Rapport des Commissaires aux Comptes

États financiers annuels individuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Goodwill Audit & Consulting
Abidjan Cocody II PlateaOux
06 BP 1075 - Abidjan 06
R.C.C.M. CI-ABJ-2006-B 2679
CC 4104919 Y

Ernst & Young, S.A.
5, Avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. avec Administrateur Général
au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118
CC 6905487 M I Régime Réel Normal

Goodwill Audit & Consulting
Abidjan Cocody II Plateaux
06 BP 1075 - Abidjan 06
R.C.C.M. CI-ABJ-2006-B 2679
CC 4104919 Y

Ernst & Young, S.A.
5, Avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. avec Administrateur Général
au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118
CC 6905487 M I Régime Réel Normal

Banque Nationale d'Investissement, S.A.
BNI
01 BP 670
Abidjan 01

Le 12 mai 2023

Rapport des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels individuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et conformément à la circulaire n° 002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits et des compagnies financières de l'UMOA, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels individuels de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels individuels de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI) comprenant le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels individuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Par ailleurs, en application de la loi, nous vous signalons le fait suivant :
Contrairement aux dispositions de l'article 525 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, notre rapport n'a pas pu être mis à votre disposition dans le délai légal de quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée générale, les éléments nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Les Commissaires aux Comptes

Goodwill Audit & Consulting



Abou-Bakar Ouattara
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée



LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES -VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Tenue le mercredi 17 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois (2023) et le mercredi dix-sept (17) mai, de neuf (9) heures dix (10) minutes à dix (10) heures trente-cinq (35) minutes, sur convocation de son Président, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), à son siège sis au 14^{ème} étage de l'immeuble SCIAM, Plateau.

La convocation des Actionnaires a été faite par courrier en date du vingt-six (26) avril deux mille vingt-trois (2023).

Sont présents :

- *Au titre des Actionnaires :*

- Monsieur BAMBA Seydou, Directeur Général du Portefeuille de l'Etat (DGPE), ayant reçu pouvoir de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, représentant de l'Etat détenteur de 80,84 % du capital ;
- Monsieur AMANGOUA Maixent Sylvain, ayant reçu pouvoir de Monsieur le Directeur Général de la CNPS, représentant de la CNPS détenteur de 19,16% du capital.

- *Au titre du Conseil d'administration :*

- Monsieur CISSE Souleymane, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur BROU Koffi Jean Marc, Administrateur ;
- Monsieur MIMBA Kocounseu Antoine, Administrateur ;
- Monsieur SORO Abou Jean, Administrateur ;
- Madame TOURE SUITI Mariam, Administrateur.

Participent également :

- *En qualité de personnes ressources au titre de la BNI :*

- Monsieur FADIGA Youssouf, Directeur Général ;
- Monsieur AHUA Jérôme, Directeur Général Adjoint ;
- Monsieur KOUADIO Douley Daniel, Secrétaire Général ;
- Monsieur KOLIA Régis, Directeur Financier et Comptable ;
- Monsieur ADJET Roland, Direction Financière et Comptable ;
- Monsieur BINATE Youssouf, Secrétaire du Conseil d'Administration, assurant le secrétariat.

- *En qualité de personnes ressources au titre de la Direction Générale du Budget et du Portefeuille de l'Etat (DGPE) :*

- Monsieur KADJO Yves Roland Ehouman, agent de la DGPE ;

- *Au titre des Commissaires aux Comptes :*

- Monsieur Abou-Bakar OUATTARA, Cabinet Goodwill and Consulting;
- Madame SERY épouse BAMBA Arielle Inès, Cabinet Ernst & Young ;
- Monsieur SYLLA Mohamed, Cabinet Goodwill and Consulting.

Messieurs BAMBA Seydou et AMANGOUA Sylvain remettent copie originale de leurs pouvoirs au Président du Conseil d'Administration.

Le quorum étant réuni, l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Le bureau de séance de cette Assemblée Générale Ordinaire est constitué comme suit :

- Président : Monsieur CISSE Souleymane
- Scrutateurs : Monsieur BAMBA Seydou et Monsieur AMANGOUA Sylvain
- Secrétaire : Monsieur BINATE Youssouf.

Les scrutateurs certifient sincère et véritable, la feuille de présence.

Le Président souhaite la bienvenue aux représentants des Actionnaires à cette Assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Il soumet à leur approbation, le projet d'ordre du jour ci-après :

- I. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022 :
 - ✓ *Rapport de gestion,*
 - ✓ *Bilan de gouvernance.*
- II. Présentation du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- III. Approbation des rapports, du bilan de gouvernance et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- IV. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- V. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
- VI. Honoraires des Commissaires aux comptes pour la révision des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- VII. Nomination des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants de la BNI pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- VIII. Nomination d'un administrateur représentant la CNPS ;
- IX. Rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023
- X. Mise en œuvre de la circulaire n°001-2011 du 15 juillet 2011 relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunération des dirigeants sociaux ;
- XI. Adoption des résolutions ;
- XII. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En l'absence d'amendements, l'ordre du jour est adopté.

I. PRESENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA MARCHE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

- ✓ **Rapport de gestion**
- ✓ **Bilan de gouvernance**

Le Président donne la parole au Directeur Général pour faire l'économie de la présentation du rapport de gestion et du bilan de gouvernance.

Celui-ci rappelle dans un premier temps, les faits marquants de l'exercice 2022, notamment les missions de vérification de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et de la Direction Générale des Impôts (DGI), la notation de la banque par Bloomfield Investment, l'opération de recapitalisation de la Banque de l'Habitat de côte d'Ivoire (BHCI), la validation du plan stratégique 2022-2026 et la signature de la convention de rachat des parts de BNP et Proparco dans le capital de BICICI.

Il commente ensuite les réalisations à fin décembre 2022 qui se caractérisent par :

- La hausse des dépôts de 30% par rapport à l'année précédente, passant ainsi de 1 037 milliards F CFA en 2021 à 1 347 milliards F CFA à fin 2022, soit un taux de réalisation des objectifs de 107%. Les dépôts à vue représentent 83% des dépôts ;
- la hausse de 28% des concours nets de crédits pour s'établir à 761,5 milliards F CFA, avec un taux de réalisation des objectifs de 105%, essentiellement dominé par les secteurs du commerce (23%), des BTP (18%) et de l'industrie (14%) ;
- la hausse de 23% du produit net bancaire pour se situer à 71,179 milliards F CFA ;
- le maintien des frais généraux dans les limites de l'enveloppe budgétaire (97% de réalisation, hors dépenses exceptionnelles liées aux missions de contrôle de la CNPS et de la DGI) ;
- le coût net du risque négatif de neuf virgule sept (9,7) milliards F CFA pour une prévision de cinq (5) milliards F CFA ;
- le résultat net bénéficiaire de vingt-trois virgule trois cent quarante-quatre (23,444) milliards F CFA, en baisse de 34% par rapport au résultat net 2021 de trente-cinq virgule cinq cent quatre-vingt-deux (35,582) milliards de francs CFA dont quinze (15) milliards F CFA de résultat exceptionnel, et ;
- l'exécution à 94% du budget d'investissement pour un montant de cent six (106) milliards F CFA dont quatre-vingt-treize (93) milliards F CFA d'immobilisations financières.

Il relève également une amélioration de la qualité du portefeuille avec un taux de dégradation du portefeuille de 10,26% contre 12% l'année précédente.

En outre, la situation prudentielle de la banque s'est améliorée ; en effet, les ratios sont devenus conformes aux normes prudentielles à l'exception du ratio de division des risques qui est ressorti à 33,87% contre 42,99% en 2021, pour une norme inférieure ou égale à 25%.

Il conclut son intervention par l'énumération des grandes lignes du bilan de gouvernance, notamment l'activité du Conseil d'Administration et de ses Comités spécialisés, le taux de présence des administrateurs aux différentes activités et les postes significatifs de gestion.

Au terme de cette présentation, le Président attire l'attention des actionnaires sur l'impact de l'opération de prise de participation dans le capital de BICICI sur les fonds propres dans les prochains mois. Il donne la parole aux Commissaires aux Comptes pour la lecture de leurs rapports.

II. PRESENTATION DU RAPPORT GENERAL ET DES RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Madame BAMBA Arielle donne lecture du rapport sur les états financiers et les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire. Il ressort de leurs travaux de vérification que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation de la banque.

Elle rappelle les responsabilités du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes qui sont respectivement responsables de l'établissement des états financiers et de l'audit desdits états financiers pour s'assurer de l'absence d'anomalies significatives.

Elle présente les résultats des vérifications spécifiques comme ci-après :

- *Contrôle interne* : conformément aux dispositions de l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la Commission bancaire, les axes d'amélioration font l'objet d'un rapport de recommandations adressé à la Direction Générale.
- *Prêts relevant de l'article 45 de la loi bancaire* : l'encours global des crédits accordés dans ce cadre est de 7,702 milliards F CFA, soit 9% des fonds propres effectifs de la banque.
- *Réglementation prudentielle* : la norme de division des risques est l'unique ratio principal non-conforme au titre de l'exercice 2022.
- *Rémunération des dirigeants sociaux* : les rémunérations versées aux dirigeants sociaux restent dans les limites des seuils maxima fixés par la circulaire n°001-2011 du Premier Ministre du 15 juillet 2011.
- *Exécution budgétaire de l'exercice 2022* : les prévisions budgétaires sont atteintes pour les principaux agrégats, à l'exception des investissements réalisés à 94%. Il est à noter néanmoins des dépassements sur quelques postes de charges d'exploitation (électricité, chéquiers, fournitures d'équipements informatiques, frais de personnel extérieur, transport de biens, impôts et taxes, charges sociales).
- *Passation des marchés publics* : des marchés d'un montant total de 3,147 milliards ont été attribués selon le mode de marché par « entente directe », c'est-à-dire suivant les procédures internes, sans l'autorisation préalable du Ministre chargé des marchés publics.
- *Conventions règlementées* : des crédits d'un montant de 175 milliards F CFA ont été octroyés à l'Etat de Côte d'Ivoire et ont été intégralement remboursés au 31 décembre 2022. Un crédit d'un montant de 125 millions F CFA a été octroyé à un administrateur.

Le Président donne la parole aux Actionnaires pour leurs observations.

Monsieur BAMBA se réjouit de la tenue de l'Assemblée Générale dans les délais légaux. Il note la consolidation des performances de la banque en 2022, tant en termes de produit net bancaire que des autres indicateurs de performance.

Dans une dynamique d'amélioration continue des performances de la banque, il observe que :

- Le coefficient d'exploitation de 53,78% est certes en amélioration par rapport à l'année précédente mais supérieur à la moyenne des banques cotées (49%) et du top 2 du marché local (SGCI : 44% ; SIB : 43%) ;
- Le taux de dégradation du portefeuille est supérieur à la moyenne nationale de 8% ;
- La productivité des agents de 97 millions F CFA est en dessous de la moyenne du secteur qui est de 100 millions F CFA.

Il pose une série de questions sur :

- les raisons de la non-atteinte des prévisions d'ouverture d'agences ;
- la cession des actifs immobiliers hors exploitation ;
- l'impact sur les fonds propres de la BNI de sa participation à l'acquisition des parts de BNP et Proparco dans le capital de BICICI ;
- l'impact de la participation dans BICICI sur le périmètre de consolidation ;
- la non-conformité de la norme de division des risques ;
- la distribution de dividendes pour l'exercice 2022.

A cette série des préoccupations, le Directeur Général donne les réponses suivantes :

- *Coefficient d'exploitation* : la banque est dans une bonne dynamique et continue d'améliorer cet indicateur. Il est impacté par la phase actuelle d'investissement contrairement au top 2 de la place ;
- *Qualité du portefeuille* : la qualité du portefeuille est impactée par les difficultés de paiement de certains prestataires de l'Etat et de ses démembrements ;
- *Ouverture d'agences* : la localisation des sites est le facteur principal du retard observé dans l'ouverture des nouvelles agences ;
- *Actifs immobiliers hors exploitation* : la majorité des actifs ont été cédés ;
- *Périmètre de consolidation* : Cette question va être examinée avec les Commissaires aux comptes ;
- *Impact sur les fonds propres* : avec la prise en compte de la participation au capital de BICICI et la recapitalisation en cours de BNI Gestion, les fonds propres à fin avril 2023 sont estimés à 87 milliards F CFA. Ce qui induit le non-respect du ratio de solvabilité qui est 8,5% pour une norme de 11,5%. Les réflexions sont en cours pour la recherche de quasi-fonds propres afin d'y remédier.

Le Président renchérit en précisant que cette non-conformité du ratio de solvabilité expose la banque à un retrait du guichet de refinancement de la BCEAO d'une part, d'autre part exclut toute distribution de dividendes, conformément aux instructions du régulateur.

Il indique aussi que la non-conformité du ratio de division des risques se rapporte aux crédits accordés aux clients Envol Partenariat et SODECI.

L'administrateur SUITI Touré sollicite des précisions sur les actions envisagées pour le respect des ratios prudentiels.

TSK

[Signature]

[Signature]

Le Président répond que deux alternatives se présentent à la banque, l'intégration de quasi-fonds propres éligibles ou la cession partielle des parts de BNI au capital de BICICI.

Le Directeur Général ajoute à ces alternatives, la prise de garanties éligibles pour couvrir les risques.

En l'absence d'autres observations, le Président invite l'Assemblée à examiner le point suivant de l'ordre du jour.

III. APPROBATION DES RAPPORTS, DU BILAN DE GOUVERNANCE ET DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet des première et deuxième résolutions soumises au vote au point XI de l'ordre du jour.

IV. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le Président propose l'affectation du résultat bénéficiaire de 2022 en report à nouveau, en vue de renforcer le ratio de solvabilité, indicateur essentiel pour le fonctionnement de la banque.

Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la troisième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

Monsieur BAMBA recommande qu'un niveau de ratio de solvabilité soit fixé à l'avance pour s'assurer d'une distribution de dividendes pour les exercices à venir.

Le Président en prend bonne note et précise qu'en cas de réalisation de bénéfices et de respect du ratio de solvabilité, alors la distribution de dividendes s'imposera.

V. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DECHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la quatrième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

VI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LA REVISION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Le Président propose à l'Assemblée Générale d'approuver le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021 qui s'élèvent à quatre-vingt-dix-sept (97) millions de francs CFA hors taxes et débours. Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la cinquième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

Monsieur OUATTARA adresse les remerciements des Commissaires aux comptes aux instances de la banque pour les années de collaboration et aux actionnaires. Il souhaite se retirer pour la suite des échanges.

Le Président les remercie également au nom de la banque et leur permet de se retirer.

VII. NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA BNI POUR LES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025

Le Président explique le contexte de la reconduction du mandat du cabinet Ernst & Young en 2020 par le Conseil d'Administration. Cette décision a été prise suite à la reconduction du cabinet Goodwill & Consulting par arrêté de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat et compte tenu de l'urgence. Le Conseil d'Administration avait évoqué à cette occasion le principe du changement en raison de la présence des mêmes cabinets depuis au moins neuf (9) ans. Il tient toutefois à préciser la pleine satisfaction du Conseil d'Administration quant à la qualité et au professionnalisme des deux (2) cabinets. Il leur exprime toute la reconnaissance du Conseil d'Administration.

Monsieur BAMBA indique que sa direction a opté pour le principe de conserver l'un des cabinets actuels et de remplacer le second. Les diligences sont en cours pour la prise de l'arrêté ministériel afférent.

L'administrateur AMANGOUA, représentant la CNPS n'y voit pas d'inconvénient.

Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la sixième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

VIII. NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA CNPS

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la septième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

IX. REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2023

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la huitième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

X. MISE EN ŒUVRE DE LA CIRCULAIRE N°001-2011 DU 15 JUILLET 2011 RELATIVE A L'HARMONISATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET DE REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la neuvième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

XI. ADOPTION DES RESOLUTIONS

Le Président donne la parole au Directeur Général pour la lecture des résolutions.

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, après la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur la gouvernance, l'activité, la situation financière et économique de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2022, et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

TUM

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un **résultat net bénéficiaire de vingt-trois milliards quatre cent quarante-trois millions neuf cent cinquante un mille deux cent quatre-vingt-huit dix-huit (23 443 951 298) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve ledit rapport ainsi que les différentes conventions qui y sont mentionnées. Elle prend également acte de l'exécution au cours de l'exercice 2022 des conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 comme suit :

- 0 F CFA à la réserve légale ;
- 23 443 951 298 F CFA en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte de Report à Nouveau passe d'un montant de **quarante-quatre milliards six-cent quatre-vingt-onze millions quatre-cent trente-cinq mille deux cent soixante-huit (44 691 435 268) francs CFA à soixante-huit milliards cent trente-cinq millions trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-six (68 135 386 566) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Honoraires des Commissaires aux Comptes pour la révision de comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux comptes validé par le Conseil d'administration qui s'élève à **quatre-vingt-dix-sept (97) millions de francs CFA hors taxes et débours**, réparti comme suit :

- Honoraires examen limité : 23 millions FCFA
- Honoraires CAC 31 décembre : 74 millions FCFA

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Nomination des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de la nomination des cabinets KPMG en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et UNICONSEIL en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

La nomination des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant nommés par le Ministère du Budget et du portefeuille de l'Etat, fera l'objet d'un arrêté ministériel.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Nomination d'un administrateur représentant permanent de la CNPS au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale entérine la nomination de Madame TOURE Mariam épouse SUI TI à la fonction d'Administrateur permanent de la CNPS au Conseil d'Administration de la BNI pour un mandat de trois (3) ans renouvelable.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023

L'Assemblée Générale entérine le montant de **cent quatre-vingt-dix (190) millions de francs CFA au titre des indemnités de fonction des administrateurs pour l'exercice 2023.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution : Mesures de rémunération de la performance des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale alloue une rémunération de la performance 2022 aux mandataires sociaux (administrateurs, Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint) telle que prévue par les textes en vigueur et la délibération du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres s'il y a lieu.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

XII. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la dixième résolution soumise au vote au point IX de l'ordre du jour.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés et en l'absence de nouvelles observations, le Président remercie les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire et lève la séance à dix (10) heures trente-cinq (35) minutes.

De tout ce qui est dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui est signé après lecture par le Président, les Scrutateurs et le Secrétaire, en six (06) exemplaires originaux.

Le Président

CISSE Souleymane



Scrutateurs

AMANGOUA Sylvain

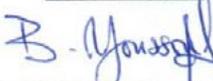


BAMBA Seydou



Le Secrétaire

BINATE Youssouf



TEXTES DE RESOLUTIONS

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, après la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur la gouvernance, l'activité, la situation financière et économique de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2022, et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un **résultat net bénéficiaire de vingt-trois milliards quatre cent quarante- trois millions neuf cent cinquante un mille deux cent quatre-vingt- huit dix-huit (23 443 951 298) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation des conventions règlementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions règlementées visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve ledit rapport ainsi que les différentes conventions qui y sont mentionnées. Elle prend également acte de l'exécution au cours de l'exercice 2022 des conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 comme suit :

- 0 F CFA à la réserve légale ;
- 23 443 951 298 F CFA en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte de Report à Nouveau passe d'un montant de **quarante-quatre milliards six-cent quatre-vingt-onze millions quatre- cent trente-cinq mille deux cent soixante-huit (44 691 435 268) francs CFA à soixante-huit milliards cent trente- cinq millions trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-six (68 135 386 566) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Honoraires des Commissaires aux Comptes pour la révision de comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux comptes validé par le Conseil d'administration qui s'élève à **quatre-vingt-dix-sept (97) millions de francs CFA hors taxes et débours**, réparti comme suit :

- Honoraires examen limité : 23 millions FCFA
- Honoraires CAC 31 décembre : 74 millions FCFA

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Nomination des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de la nomination des cabinets KPMG en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et UNICONSEIL en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Host

La nomination des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant nommés par le Ministère du Budget et du portefeuille de l'Etat, fera l'objet d'un arrêté ministériel.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Nomination d'un administrateur représentant permanent de la CNPS au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale entérine la nomination de Madame TOURE Mariam épouse SUIITI à la fonction d'Administrateur permanent de la CNPS au Conseil d'Administration de la BNI pour un mandat de trois (3) ans renouvelable.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023

L'Assemblée Générale entérine le montant de **cent quatre-vingt-dix (190) millions de francs CFA au titre des indemnités de fonction des administrateurs pour l'exercice 2023.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution : Mesures de rémunération de la performance des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale alloue une rémunération de la performance 2022 aux mandataires sociaux (administrateurs, Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint) telle que prévue par les textes en vigueur et la délibération du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres s'il y a lieu.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.



Banque Nationale D'Investissement

Immeuble SCIAM, Avenue Marchand, Plateau
01 BP 670 Abidjan 01 - Tél. : (225) 27 20 20 98 00 - Fax: (225) 27 20 21 35 78
info@bni.ci / www.bni.ci